

STRUCTURE DU CORPUS CANONIQUE DE LA LITTÉRATURE DU XVI^E SIÈCLE

Lorsqu'il étudie l'organisation de ce qu'il désigne comme le « système de la littérature »¹, Itamar Even-Zohar considère, dans la lignée de la pensée structuraliste russe amorcée par Todorov, qu'il s'agit d'une série de relations où interagissent écrivains et lecteurs, relations médiatisées par le marché d'une part et d'autre part par l'institution, dont le système scolaire. Pour lui, dans ce système littéraire, toute dynamique de changement tient à l'évolution du rapport entre centre et périphérie et aux transformations des principes de hiérarchisation inhérents au processus de canonisation. Dans cette perspective, la canonisation est considérée comme un principe dynamique qui réorganise le système de la littérature – ou le champ, en termes bourdieusiens – en déplaçant certains éléments de la périphérie vers le centre, comme par exemple lorsque la littérature dite populaire obtient un degré supérieur de légitimité par l'inscription dans les programmes scolaires. À l'inverse, le processus de canonisation peut également déplacer des éléments centraux vers la périphérie, et ainsi dégrader leur valeur en les rétrogradant à une place inférieure dans l'espace canonique que Even-Zohar désigne comme « répertoire national » de la littérature d'un pays. Si ce principe structurel de la canonisation, défini par des relations hiérarchisées et dynamiques entre un centre et des périphéries, permet d'appréhender l'organisation d'un canon national, il s'avère également opérant pour examiner le processus de classicisation d'un auteur et de son œuvre. Ainsi, Marie-Odile André, lorsqu'elle étudie la classicisation de Colette, met au jour un mécanisme de sélection des œuvres de l'auteure qui tend à faire apparaître une hiérarchisation entre d'une part ce qu'elle désigne comme le « noyau central » du corpus canonique colettien, où sont fortement représentées un nombre restreint d'œuvres, et d'autre part ce qui s'apparente à une « zone de dispersion »² où d'assez nombreuses œuvres sont moyennement ou faiblement représentées.

Partant de ces deux réflexions, dont l'une considère le répertoire d'une littérature nationale et l'autre le corpus canonique d'une seule auteure, nous proposons d'envisager que le canon de la littérature du XVI^e siècle dans les manuels de 1981 à 2011 obéit lui aussi à des phénomènes généraux de sélection et de hiérarchisation qui correspondent à ces dynamiques structurelles entre centre et périphérie, ou entre noyau central et zone de dispersion. Pour ce

¹ Itamar EVEN-ZOHAR, « Polysystem studies », *Poetics today*, vol. 11, n°1 ; cité par Gisèle SAPIRO, *La sociologie de la littérature*, Paris, La découverte, coll. « Repères », 2014, p. 70-71.

² Marie-Odile ANDRE, *op. cit.*, p. 200.

faire, il convient d'étudier la place occupée par chaque auteur à l'intérieur de cet espace canonique, afin de déterminer les hiérarchies qui le structurent. Il s'agit ainsi de poursuivre pour la période contemporaine l'étude, déjà menée dans les chapitres précédents, des effets différentiels de la classicisation affectant les auteurs du XVI^e siècle afin de déterminer les divers degrés de classicité auxquels ils atteignent, non pas par rapport au répertoire de la littérature nationale, mais bien les uns par rapport aux autres dans l'espace du canon de la littérature du XVI^e siècle. Non seulement cette étude permet-elle de faire apparaître la structure de l'espace canonique, mais encore offre-t-elle un premier aperçu du périmètre de diffusion scolaire de chaque auteur, c'est-à-dire l'espace qu'il occupe dans le canon et la manière dont son œuvre y est représentée ; l'examen approfondi de ces questions occupera les chapitres V et VI. L'objet de ce chapitre est donc tout à la fois de déterminer la forme prise par le canon de la littérature du XVI^e siècle dans les manuels entre 1981 et 2011 et de réfléchir parallèlement aux effets de perpétuation ou de recomposition observables à partir de la comparaison avec les analyses précédentes. Ce faisant, nous réfléchirons également à l'image scolaire du siècle transmise dans les manuels, afin de déterminer si les mécanismes organisant la structure générale du canon affectent en même temps les représentations de la période.

Outre des phénomènes internes agissant sur la composition d'ensemble du canon, un certain nombre de mécanismes externes jouent en parallèle un rôle clé dans les évolutions observables sur la période. Les réformes successives qui émaillent les quatre décennies qui intéressent notre étude redéfinissent en effet les modalités de transmission de la littérature³, et ont des conséquences directes sur la manière d'envisager la place de chacun des siècles littéraires dans les programmes, ainsi que les perspectives d'étude qui leur sont associées. C'est pourquoi la première partie de ce chapitre est consacrée à la place dévolue à la littérature du XVI^e siècle dans les programmes de français du lycée de 1981 à 2011, afin de mettre au jour les mécanismes qui tendent, à l'échelle du canon national, à confiner cette période à une place subalterne et à en réduire l'image. Dans un deuxième temps, la structure générale de l'espace canonique de la littérature du XVI^e siècle est envisagée à partir de l'analyse des degrés de classicisation des auteurs. L'étude des palmarès des auteurs, à partir de leur mention dans les manuels, fait dès lors apparaître des phénomènes de hiérarchisation dans l'organisation du canon qui apparaît structuré autour d'un centre et de plusieurs périphéries. Enfin, dans un troisième temps, l'analyse des niveaux de classicisation porte non plus sur les auteurs mais sur leurs œuvres. Considérant que la classicité d'un auteur n'est attestée que si son œuvre est fortement représentée dans les manuels, nous nous intéressons à la forme du corpus canonique à travers l'examen de la sélection des œuvres pour chaque

³ Voir à ce sujet l'introduction de la partie II.

auteur, ce qui détermine en dernier temps la composition littéraire du canon grâce au palmarès des œuvres.

I. De l'histoire littéraire séculaire aux « objets d'étude », de nouvelles places pour l'étude de la littérature du XVI^e siècle au lycée

Selon Marie-Odile André, si l'analyse des effets différentiels de la classicisation revient à « évaluer le degré de classicité de chaque auteur, sa position exacte et relative dans la hiérarchie des auteurs classicisés »⁴, l'étude de la présence d'un auteur – ou de tous les auteurs d'une période dans le cas de notre travail – dans les ouvrages scolaires ne peut suffire à déterminer avec précision le degré de classicité obtenu au cours du processus de classicisation. Pour parvenir à une approche plus fine de ce phénomène il faut en passer par l'examen d'éléments connexes tels que « le niveau scolaire où l'Ecole utilise tel ou tel écrivain, sa présence dans les programmes scolaires et les concours »⁵ afin de déterminer la place consentie à chaque auteur dans le canon, ainsi que la valeur qui lui est attribuée à l'issue de la classicisation. C'est pourquoi, en préambule et en complément de l'enquête quantitative menée dans les manuels scolaires, il apparaît nécessaire d'examiner les programmes définis pour la classe de français au fil des réformes de l'enseignement secondaire, afin de situer au mieux la place de la littérature du XVI^e siècle dans les modalités de transmission de la littérature au lycée. Ce travail se concentrera sur les programmes postérieurs à 2000, car des difficultés successives rencontrées lors de notre recherche ont rendu impossibles à la consultation des programmes des années 1980 et 1990⁶.

1. L'effacement progressif de la littérature du XVI^e siècle dans les programmes de 2000 à 2011

Puisqu'il n'est plus question, à partir des années quatre-vingt-dix, d'aborder l'histoire littéraire par le biais de découpages séculaires chronologiquement déroulés, c'est désormais par niveaux que doit s'envisager la place de chaque siècle dans le modèle scolaire de

⁴ Marie-Odile ANDRE, *op. cit.*, p. 8.

⁵ *Ibid.*

⁶ Malgré nos recherches à la Bibliothèque Nationale de France, nous n'avons pas réussi à trouver les différents Bulletins Officiels correspondant à la publication des programmes pour la période 1980-1999. Soit problèmes de cote, soit erreurs dans le référencement, les numéros que nous avons consultés ne comprenaient pas les programmes que nous cherchions. Nous avons donc demandé l'aide de plusieurs bibliothécaires, qui n'ont pas plus que nous réussi à dénicher les B.O. recherchés. Nous nous sommes tournées alors vers les Archives Nationales, où ne sont malheureusement conservés que les documents préparatoires et non pas les programmes. Au bout du compte, nous avons appris qu'il aurait fallu nous rendre au Musée de l'Éducation Nationale à Rouen pour être assurée de consulter lesdits programmes, mais cette information est malheureusement intervenue trop tard dans notre processus de rédaction pour que nous puissions nous y rendre.

transmission de la littérature nationale. L'étude de la littérature de la Renaissance est ainsi préconisée à différents moments et selon différentes perspectives dans les programmes du lycée depuis les années quatre-vingt-dix. Les programmes de 2001, suivant les propositions formulées en 1999 par Viala, se refusent à des prescriptions d'œuvres ou d'auteurs, et suggèrent d'aborder la littérature du XVI^e siècle en seconde dans l'objet d'étude « Argumentation », où les professeurs sont invités à faire percevoir aux élèves « la différence entre la démonstration et les différentes formes de l'argumentation sur des opinions » et « initier au registre polémique », en choisissant par exemple une problématique centrée sur les questions pédagogiques du XVI^e siècle au XX^e siècle⁷. Cependant, le texte officiel souligne qu'« en fonction des difficultés de lecture que présentent les œuvres relevant d'un état de langue historiquement éloigné », il convient de privilégier pour la classe de seconde « des textes et mouvements littéraires des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles » et de s'intéresser à des « textes et mouvements littéraires et culturels antérieurs » en première. Les programmes de 2006 et de 2011 entérinent cette prescription à peine voilée, l'étude du XVI^e siècle ne faisant pas partie des objets d'études de la classe de seconde. Le contact avec les textes et les auteurs de la période est repoussé en 2006 à la classe de première, à travers deux objets d'études, le premier portant sur la poésie où il est préconisé de présenter aux élèves « un recueil de poèmes ou un groupement de textes poétiques (du XVI^e siècle à nos jours) »⁸, le second s'organisant autour d'un « mouvement littéraire et culturel du XVI^{ème}, du XVII^{ème} ou du XVIII^{ème} siècle situé dans son contexte européen »⁹. En série littéraire, un objet d'étude consacré au biographique peut permettre aux professeurs de présenter aux élèves l'œuvre de Montaigne, sans que cet auteur soit pour autant nommé.

Les programmes de 2011 reprennent le découpage en objets d'études mais abandonnent les entrées génériques pour préférer des formulations problématisées : c'est ainsi que la littérature de la Renaissance peut être abordée pour toutes les filières générales de première dans l'objet d'étude « Écriture poétique et quête de sens du Moyen-Âge à nos jours » ainsi que dans celui traitant de « la question de l'Homme dans les genres de l'argumentation du XVI^{ème} à nos jours »¹⁰. Ces deux objets d'étude sont également repris dans les programmes des classes de première technologique¹¹. L'étude des enjeux spécifiques de la littérature du XVI^e siècle est dévolue à la filière littéraire, qui se voit attribuer un objet d'étude

⁷ BO n°6 du 12 août 1999, p. 37. Même référence pour les citations suivantes

⁸ Programme d'enseignement de français en classe de première des séries générales et technologiques, Arrêté du 5 octobre 2006 paru au Journal Officiel du 18 octobre 2006.

⁹ Ibid.

¹⁰ Programme de l'enseignement commun de français en classe de seconde générale et technologique et en classe de première des séries générales et programme de l'enseignement de littérature en classe de première littéraire, arrêté du 21 juillet 2010.

¹¹ Arrêté du 8 février 2011. Bulletin officiel spécial n° 3 du 17 mars 2011. (URL : <http://www.education.gouv.fr/cid55410/mene1104134a.html>)

supplémentaire intitulé « Vers un espace culturel européen : Renaissance et humanisme »¹², qui remplace celui consacré à l'autobiographie, et qui s'inscrit dans la lignée de l'objet d'étude auparavant général du « mouvement littéraire et culturel » des programmes de 2006. Entièrement consacré à l'étude de la littérature du XVI^e siècle, cet objet d'étude propose cependant une entrée dans la période qui s'attache plus au déploiement de l'histoire des idées que des formes littéraires, puisqu'il s'agit « d'élargir le champ des références culturelles des élèves et de leur faire découvrir, à partir de textes littéraires de divers genres, un mouvement culturel et artistique d'ampleur européenne ». Explicitement tourné vers la dimension européenne de l'humanisme, l'objet d'étude doit permettre aux élèves de prendre conscience du fait que « par le biais des échanges et de la circulation des idées et des formes, la littérature, les arts et la culture constituent un des domaines premiers où s'élabore une conscience européenne et où se fonde la possibilité même d'une communauté »¹³. Les professeurs sont incités à utiliser pour ce faire une « œuvre appartenant à la littérature française du XVI^{ème} siècle (en version modernisée si nécessaire) » afin de créer des relations avec les littératures européennes contemporaines, ou bien à constituer un groupement de textes incluant des auteurs européens du XVI^e siècle, dans une perspective qui doit permettre de donner aux élèves des notions liminaires de littérature comparée.

Que nous disent ces programmes de la première décennie du XXI^e siècle sur la place de la littérature du XVI^e siècle au lycée ? Tout d'abord, que la période a disparu des prescriptions officielles pour la classe de seconde, ce qui semble pouvoir s'expliquer par la mention faite dans les programmes de 2001 de l'« état de langue historiquement éloigné »¹⁴ et donc des difficultés supposées de réception des œuvres du XVI^e siècle par les lycéens. Bien que les programmes de 2006 et 2011 ne reprennent pas cette formule, les textes officiels pour la classe de seconde restreignent la lecture des auteurs du XVI^e siècle à la classe de première (générale et technologique). Bien que les élèves soient censés avoir déjà été confrontés à la littérature de la période en classe de 5^e dans la séquence consacrée à la prose narrative du Moyen-Âge et de la Renaissance, lors de laquelle l'œuvre de Rabelais est souvent donnée à lire, il est frappant de constater que le contact avec les textes du XVI^e siècle est désormais cantonné à la dernière année du cursus de la classe de français. À l'inverse, le théâtre du XVII^e siècle, les textes argumentatifs du XVIII^e siècle ou encore le roman du XIX^e siècle sont étudiés à la fois en seconde et en première. Les programmes de 2011 proposent en effet quatre objets d'étude croisant l'étude d'un genre et l'approche d'un siècle : « Le roman et la nouvelle au XIX^{ème} siècle : réalisme et naturalisme », « La tragédie et la comédie au XVII^{ème} siècle : le

¹² *Ibid.* Même référence pour les citations suivantes, sauf mention contraire.

¹³ L'étude des implications idéologiques d'une telle (re)présentation de l'humanisme dans les manuels de 2011 fait l'objet du chapitre IX de notre travail.

¹⁴ *BO n°6 du 12 août 1999*, p. 37.

classicisme », « La poésie du XIX^{ème} au XX^{ème} siècle : du romantisme au surréalisme », « Genres et formes de l'argumentation : XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle ». Bien que les perspectives diffèrent entre les deux classes, la récurrence de ces genres associés à des siècles dans les programmes tend à prouver qu'il est possible d'étudier des textes à des niveaux différents, selon des angles d'approches accordés au niveau des élèves. L'absence d'une séquence essentiellement « seiziémiste » en seconde, qui croiserait une perspective générique avec le découpage séculaire, semble dès lors attester d'une difficulté à intégrer pour ce niveau littérature du XVI^e siècle à l'histoire littéraire nationale revisitée par les objets d'étude¹⁵. L'analyse des programmes révèle un effacement progressif de la période dans les classes, et une phénomène de spécialisation qui cantonne l'étude de ce siècle à la seule filière littéraire, en réduisant par ailleurs la diversité des productions à la seule littérature dite « humaniste ». En ce sens, l'abandon du découpage de l'histoire littéraire au profit d'approches génériques couplées à des perspectives séculaires (en seconde) ou transséculaires (en première) renvoie le corpus canonique de la littérature du XVI^e siècle à une place périphérique par rapport au centre du canon scolaire, majoritairement constitué au vu des programmes des œuvres et des auteurs des XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles.

2. Les ambiguïtés de la classicisation du XVI^e siècle dans le récit de l'histoire littéraire nationale

Pour comprendre cette position minoritaire de la littérature du XVI^e siècle par rapport aux autres siècles dans les programmes, et conséquemment dans la structure générale du canon de la littérature nationale, plusieurs perspectives doivent être envisagées. L'hypothèse d'une incompréhension grandissante des élèves face aux textes du XVI^e siècle marqués par une langue « historiquement éloignée » peut s'avérer séduisante au premier abord, mais ne résiste pas vraiment face à la facilité d'accès des textes en édition modernisée ; peut-être faut-il davantage considérer cette frilosité des programmes envers la littérature du XVI^e siècle comme un signe de la difficulté à transmettre des textes souvent marqués par des références et des intertextes extrêmement peu familiers pour les élèves du XXI^e siècle, et dont le déchiffrement peut s'avérer complexe. Par ailleurs, et peut-être plus structurellement, l'un des effets de l'abandon de l'histoire littéraire au profit des objets d'étude consiste en la transformation d'un découpage chronologique, souvent factice, en des regroupements génériques qui n'apparaissent en réalité pas moins réducteurs ni factices. Or, il semble que ne pas proposer d'objet d'étude générique pour le XVI^e siècle en classe de seconde révèle l'une

¹⁵ Un constat similaire s'impose pour la littérature du Moyen-Âge, qui elle aussi se voit cantonnée à la classe de première et une séquence au collège. A l'autre extrémité de la temporalité de l'histoire littéraire, la même question se pose pour la littérature contemporaine, dont il n'est pas fait mention dans les programmes, sauf en document complémentaire, et qu'il est souvent difficile d'intégrer en classes aux séquences imposées par les programmes.

des difficultés posées par la littérature de la période pour l'organisation des programmes : si les quatre grands genres sont déjà incarnés chacun par un siècle dans le déroulé du niveau seconde, que reste-t-il à emblématiser pour la littérature du XVI^e siècle ? Surtout, y a-t-il un genre ou une forme dont la littérature du XVI^e siècle pourrait constituer le signe métonymique, dans cette nouvelle manière de présenter l'histoire de la littérature française ?

Significativement, c'est au sein de perspectives transversales organisées autour de thèmes très larges (« mouvement littéraire ou culturel » en 2006, « écriture et quête de sens » et « la question de l'homme dans les genres de l'argumentation » en 2011) que réapparaît la littérature du XVI^e siècle dans les programmes de lycée : peut-être est-ce là le signe que la production de l'époque apparaît trop protéiforme, trop peu figée, trop débordante, pour entrer dans les cadres d'un découpage générique réducteur. Il semble en effet compliqué, à moins de s'en tenir à une perspective d'histoire des idées comme celle de « Renaissance et humanisme » en filière littéraire, de déterminer quel genre ou quelle forme pourraient essentialiser la production littéraire du XVI^e siècle, tant les œuvres de l'époque prennent des visages divers et offrent une multitude de formes inédites. En ce sens, l'effacement sensible que subit la littérature XVI^e siècle dans les programmes du lycée à partir des années 2000 fait étrangement écho aux jugements portés au début du siècle dans les anthologies d'histoire littéraire sur cette littérature étrange et si peu classique, donc si peu intégrable dans les classes. Un siècle plus tard, et bien que la période ne soit plus présentée comme un brouillon du classicisme ou un bouillonnement désorganisé, sa place dans les programmes révèle que sa classicisation effective n'est pas nécessairement une classicisation maximale, et que les nouvelles formes prises par l'histoire littéraire scolaire ne favorisent pas plus que la perspective téléologique traditionnelle l'intégration de la littérature du XVI^e siècle dans le corpus canonique majeur de la littérature nationale.

Les réformes successives des programmes de la classe de français paraissent ainsi avoir pour effet de réduire l'étendue du corpus canonique, par un effet de concentration autour de genres et de siècles supposés plus faciles d'accès dans un système secondaire massifié : c'est ainsi que le roman des XIX^e et XX^e siècles, le théâtre du XVII^e siècle ou bien les formes argumentatives florissantes au XVIII^e siècle sont progressivement placés au centre des programmes et des pratiques pédagogiques, selon des mécanismes de répétition des prescriptions qui tendent à constituer ce centre comme image dominante de la littérature française. Prise dans ce phénomène de modélisation qui érige en représentants les plus légitimes – car les plus répétés – de la littérature nationale des textes tirés de courants postérieurs, la littérature du XVI^e siècle subit en réalité une forme de dévaluation qui la place en périphérie du corpus canonique majeur. Si la présence des auteurs et des textes de la période est attestée dans les manuels contemporains, il convient cependant de s'interroger sur

la structure interne du corpus de la littérature du XVI^e siècle transmise par les manuels, et d'examiner si la réduction de la place du siècle dans les programmes s'accompagne ou non d'un rétrécissement de l'image qui en est donnée à travers la sélection des textes et les discours de présentation.

II. Les auteurs classiques de la littérature du XVI^e siècle : un espace canonique structuré par le palmarès des écrivains

1. De 1981 à 2011, quels auteurs pour incarner la littérature du XVI^e siècle dans les manuels du lycée ?

De 1981 à 2011, notre étude porte sur quarante-quatre manuels, dix-sept pour la première période (1981-1999), vingt-sept pour la seconde période (2000-2011) ; la recension effectuée dans ces ouvrages fait apparaître, pour l'ensemble de l'intervalle chronologique, un total de soixante-et-un auteurs cités au moins une fois dans l'un des manuels considérés. L'espace canonique de la littérature de la Renaissance apparaît donc à première vue constitué des auteurs suivants :

d'Aubigné
Amyot
Baïf
Belleau
Beroalde de Verville
Bertaut
Boccace
Bodin
Budé
Calvin
Castiglione
Crétin
De Bèze
De Crenne
Des Essarts
Despériers
Desportes
Dolet
Du Bartas
Du Bellay
Du Vair
Erasme
Estienne
Garnier
Héroët
Jodelle
La Boétie
La Noue
La Satire Ménippée
Larivey

Las Casas
Lemaire de Belges
Léry
Louise Labé
Machiavel
Marguerite de Navarre
Marot
Mellin de Saint Gelais
Monluc
Montaigne
Montchrestien
Odet de Turnèbe
Palissy
Paré
Pasquier
Peletier du Mans
Pernette du Guillet
Pétrarque
Pontus de Tyard
Rabelais
Ronsard
Scève
Shakespeare
Sponde
Thomas More
Vauquelin de la Fresnaye

Tableau 16. Liste des auteurs du XVI^e siècle présentés dans les manuels – 1981-2011

L'ampleur et la diversité du palmarès ainsi dessiné peut surprendre, la multiplicité des auteurs cités dans les manuels se rapprochant plus de l'érudition des histoires littéraires du début du XX^e siècle que de la sélection beaucoup plus restreinte proposée dès les années cinquante par le *Lagarde et Michard*, qui ne fait mention dans le tome consacré au XVI^e siècle que de dix-sept écrivains de la période¹. Au total, soixante-et-un auteurs sont cités au moins une fois dans l'un des manuels consultés, entre 1981 et 2011. Par ailleurs, il faut remarquer l'entrée dans la liste d'auteurs étrangers, Érasme, Castiglione, Machiavel, More, Shakespeare, qui trouvent désormais place à côté des écrivains français dans les pages consacrées à la littérature du XVI^e siècle dans les manuels. Deux autres auteurs étrangers sont cités dans les manuels, alors même qu'ils n'appartiennent pas à cette période : Pétrarque et Boccace, présentés comme des modèles, et dont certains manuels sélectionnent les œuvres aux côtés des auteurs du XVI^e siècle. Nous mentionnons donc les occurrences de leur sélection, en les inscrivant dans les tableaux de palmarès qui suivent, tout en considérant que ces deux auteurs ne font pas partie du corpus canonique des soixante-et-un auteurs cités dans les manuels². En outre, de nombreux auteurs ne sont en réalité cités que dans un seul manuel, et leur présence sert plus en réalité à mesurer l'étendue générale du corpus canonique qu'à en indiquer la forme prise dans les manuels³. L'extension apparente du canon doit donc ainsi passer à l'épreuve de l'analyse quantitative des occurrences d'auteurs par manuels, afin de déterminer à travers le palmarès des auteurs la structure du corpus de la littérature du XVI^e siècle dans les manuels de 1981 à 2011.

2. 1981-1999, un espace canonique en recomposition

a. Une structure hiérarchisée : le centre et ses périphéries

Le relevé des occurrences des auteurs par manuels et par période permet de rendre compte d'un certain nombre de phénomènes de hiérarchisation déterminants dans la

¹ Voir pour comparaison le tableau 8 du chapitre III de notre étude.

² Nous considérons à l'inverse que Shakespeare, Castiglione, Machiavel, More et Érasme trouvent légitimement place dans le canon de la littérature du XVI^e siècle, malgré le fait qu'ils ne soient pas français. Leur seule présence permet d'indiquer que le corpus canonique d'une période peut désormais être envisagé comme international, ce qui rend compte des évolutions des perspectives sur l'enseignement de la littérature dans le secondaire depuis les années quatre-vingt.

³ Pour la période 1981-1999, la plupart des auteurs qui n'apparaissent qu'une seule fois dans le relevé des occurrences sont en outre cités uniquement dans deux des dix-sept manuels consultés, ceux dirigés par Anne BERTHELOT en 1988 et par Antoine CHASSANG en 1981. De 2000 à 2011, le même phénomène est observable, la plupart des auteurs ne comptabilisant qu'une seule occurrence étant présenté dans le même manuel, celui dirigé par Véronique Jacob en 2004.

construction de l'image du siècle entre 1981 et 2011. Afin de déterminer l'évolution du corpus entre 1981 et 1999, nous présentons la répartition des auteurs dans les manuels en deux sous-périodes correspondant aux deux décennies étudiées. Le classement des auteurs du XVI^e siècle s'organise donc selon la répartition suivante pour l'intervalle 1981-1999 (sont indiqués par grisage les auteurs présents dans plus de la moitié des manuels) :

	1981-1990	1991-1999	Total 1981-1999
Rabelais	7	10	17
Ronsard	7	10	17
Du Bellay	7	9	16
Montaigne	7	8	15
D'Aubigné	5	7	12
Marot	7	4	11
Louise Labé	4	7	11
Scève	4	4	8
Garnier	4	2	6
Thomas More	1	4	5
Calvin	4	1	5
Monluc	4	1	5
Erasme	3	1	4
Marguerite de Navarre	4	0	4
Sponde	1	3	4
Belleau	2	1	3
Baïf	2	1	3
La Boétie	2	0	2
Machiavel	1	1	2
Jodelle	2	0	2
Pontus de Tyard	2	0	2
La Satire Ménippée	2	0	2
Du Bartas	1	1	2
Desportes	2	0	2
Pernette du Guillet	1	1	2
Odet de Turnèbe	1	1	2
Lemaire de Belges	2	0	2
Amyot	2	0	2
Pasquier	2	0	2
Bodin	2	0	2
Estienne	2	0	2
Pétrarque	0	1	1
Beroalde de Verville	1	0	1
Dolet	1	0	1
Mellin de Saint Gelais	1	0	1
De Crenne	1	0	1
Des Essarts	1	0	1
Palissy	1	0	1
Héroët	1	0	1
Montchrestien	1	0	1
Créatin	1	0	1
De Bèze	0	1	1

Despériers	1	0	1
Paré	1	0	1
Peletier du Mans	1	0	1
Bertaut	1	0	1
Vauquelin de la Fresnaye	1	0	1
Larivey	1	0	1
La Noue	1	0	1
Du Vair	1	1	1
Shakespeare	0	1	1

Tableau 17. Palmarès des auteurs du XVI^e siècle dans les manuels scolaires 1981-1999

Sans grande surprise au regard des mécanismes itératifs propres à la diffusion du corpus canonique, les auteurs maximaux de la période, présents dans plus de la moitié des manuels étudiés, demeurent ceux définis dès le début du siècle dans les anthologies d'histoire littéraire, puis pérennisés par le *Lagarde et Michard*. Rabelais, Ronsard, Montaigne, Du Bellay occupent ainsi le centre du corpus canonique, avec une présence comprise entre quatre-vingt dix et cent pour cent des manuels entre 1981 et 1999. Derrière ce quatuor de tête se placent directement Marot, d'Aubigné et Louise Labé, qui sont mentionnés dans soixante-cinq à soixante-dix pour cent des manuels de la période. Ces trois auteurs constituent ce que nous considérons comme la « périphérie directe » du centre du canon, ou bien le « deuxième cercle » de l'espace canonique : il s'agit des auteurs dont le degré de classicité n'est pas aussi grand que celui des auteurs maximaux, mais qui sont cependant présents dans plus de la moitié des manuels. Viennent ensuite une série d'auteurs que nous choisissons de désigner comme la « périphérie proche » du centre du canon, c'est-à-dire tous ceux qui sont mentionnés dans au moins un quart des manuels de la période⁴. Enfin, les auteurs totalisant moins de quatre occurrences dans l'ensemble des manuels étudiés pour la période se placent dans la « périphérie éloignée » de l'espace canonique, et constituent ce que nous appellerons les marges du canon. Dans ce dernier cercle se trouvent les auteurs dont la classicisation se révèle la plus faible : par opposition à la notion de classiques maximaux, nous proposons de le caractériser comme « classiques minimaux », c'est-à-dire ceux dont la représentation scolaire est assurée *a minima*, à travers un nombre très réduit d'occurrences dans les manuels.

L'organisation de l'espace canonique par cercles concentriques, du centre à la périphérie éloignée, peut dès lors être représentée sous forme d'un schéma rendant compte de l'extension de chacun des cercles :

⁴ Dans le tableau 17 ce « troisième cercle » débute avec Scève et s'achève avec Sponde. Nous avons choisi d'inclure comme borne basse de cette périphérie proche les auteurs présents dans quatre manuels, considérant que ce nombre représente presque le quart du total des ouvrages étudiés pour la période.

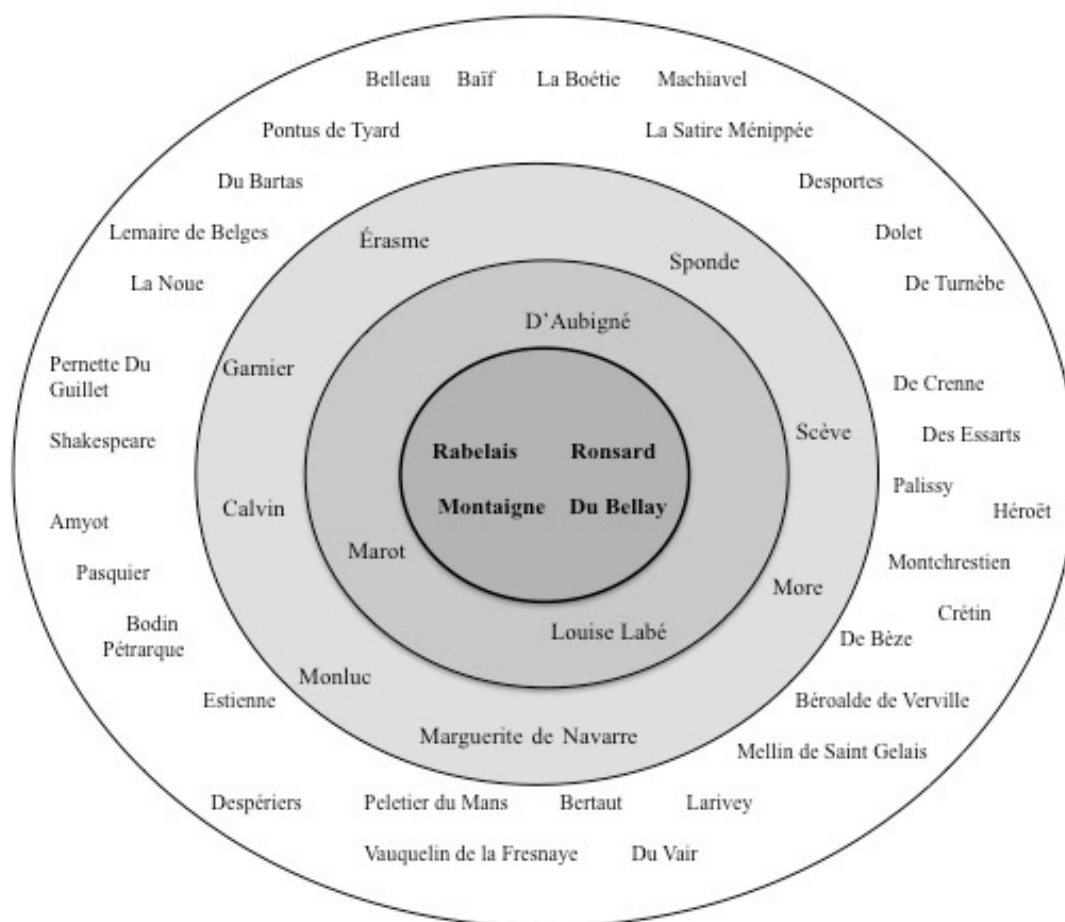


Figure 1 : Structure du corpus canonique à travers le palmarès des auteurs – 1981-1999

Du centre à la périphérie proche, le corpus canonique apparaît donc constitué d'un ensemble de quinze auteurs, dont quatre pour le cercle central, trois pour le deuxième, et huit dans le troisième. Ce premier aperçu de la structure du canon doit être analysé en détails afin de rendre compte des mouvements qui affectent les différents cercles et révèlent les phénomènes parallèles de stabilité et de recomposition de l'espace.

b. Les mutations de la périphérie directe, facteur de réorganisation de l'espace canonique

De 1981 à 1999, si le centre du canon s'avère toujours constitué des auteurs définis comme maximaux à travers les ouvrages scolaires tout au long du XX^e siècle, il connaît cependant une recomposition frappante avec la réévaluation de la place de Marot dans l'espace canonique. Alors que le poète bénéficiait chez Lagarde et Michard d'un chapitre à part, et faisait partie depuis le début du XX^e siècle du cercle des classiques maximaux, il occupe désormais la sixième place du palmarès des auteurs et se trouve ainsi placé dans la périphérie directe du centre canonique. Plus frappant encore, Marot recule en nombre d'occurrences derrière d'Aubigné sur l'intégralité de la période, au terme d'un processus qui

inverse le rapport entre ces deux auteurs (*tableau 2*). De 1981 à 1989, Marot est en effet présent dans tous les manuels, tandis que d'Aubigné n'est cité que dans cinq de ces sept ouvrages ; de 1990 à 1999, la tendance se renverse et d'Aubigné totalise sept occurrences pour dix manuels, tandis que Marot n'est plus présenté que dans quatre de ces ouvrages. Au total, si d'Aubigné n'est cité que dans un seul manuel de plus que Marot sur l'ensemble de la période (douze contre onze), l'infléchissement du nombre d'occurrences en faveur de l'auteur des *Tragiques* apparaît largement majoritaire dans les manuels, ce qui forme un contraste saisissant avec le statut d'auteur « satellite » dévolu à d'Aubigné dans le *Lagarde et Michard* et les anthologies antérieures. Il s'agit ici d'un mécanisme de réévaluation remarquable qui infléchit fortement la structure d'un corpus canonique qui paraissait relativement stable depuis le début du XX^e siècle.

La relative disgrâce de Marot durant cette dernière décennie du XX^e siècle est par ailleurs soulignée par un second phénomène de réévaluation, encore plus frappant que celui qui touche d'Aubigné : pour la période 1981-1999, Marot se trouve à égalité en nombre d'occurrences avec Louise Labé, poétesse qui n'était nommée qu'en passant par Lanson et ses continuateurs, et qui ne bénéficiait que de quelques lignes rapides dans le *Lagarde et Michard*, sans même que son œuvre soit sélectionnée dans les morceaux choisis de l'anthologie. Selon un processus similaire à celui qui revalorise la place de d'Aubigné dans le corpus canonique de la période, Louise Labé est d'abord présentée entre 1981 et 1989 dans la moitié des manuels (quatre sur sept), puis dans les trois quart de ceux-ci entre 1991 et 1999 (sept sur dix), tandis que Marot connaît le sort inverse. Si l'augmentation de la présence de d'Aubigné dans les manuels correspond bien à un phénomène de réévaluation, il s'agit en ce qui concerne Louise Labé d'une réelle apparition, l'auteure n'ayant jamais fait partie du corpus canonique de la poésie de la Renaissance jusqu'aux années 1980. L'espace de la périphérie directe du corpus canonique est donc marqué entre 1981 et 1999 par trois phénomènes parallèles, la dévaluation de Marot, la réévaluation de d'Aubigné et l'apparition de Louise Labé, ce qui contribue à modifier la structure générale du canon⁵.

c. Les mouvements des périphéries proches et éloignée : stabilité et renouvellement du corpus canonique

D'autres effets de recomposition sont sensibles dans l'organisation du corpus canonique de la littérature du XVI^e siècle durant cette période, notamment en ce qui concerne les auteurs qui occupaient nommément une place dans le *Lagarde et Michard*. En plus des

⁵ L'analyse de ces phénomènes affectant les périphéries (directe, proche et éloignée) de l'espace canonique sera l'objet du chapitre VI de notre travail, qui nous permettra d'interroger plus en détails les mécanismes amenant à la réévaluation ou la dévaluation de la place de certains auteurs par rapport à d'autres. Nous demeurons ici volontairement à un niveau d'analyse principalement quantitatif.

cinq auteurs maximaux à qui étaient consacrés des chapitres entiers, les deux anthologistes présentaient en effet treize autres écrivains : Mellin de Saint-Gelais, Héroët, Calvin, Scève, Louise Labé, Baïf, Jodelle, Garnier, Montchrestien, Larivey, d'Aubigné, Monluc, la Satire Ménippée. À l'exception de d'Aubigné et Louise Labé qui intègrent le deuxième cercle du canon, la plupart des dix auteurs restants connaissent des destins moins enviables. Bien que Scève, Calvin et Garnier se voient encore relativement bien placés dans l'organisation générale du canon, et se placent dans la périphérie proche, Monluc n'est plus cité que dans cinq manuels de la période, soit moins du tiers des ouvrages considérés, tandis que Baïf n'apparaît que trois fois durant la période. Jodelle et la Satire Ménippée ne sont quant à eux présentés que dans deux manuels, et uniquement avant 1989 ; le même sort est réservé à Mellin de Saint-Gelais, Montchrestien et Larivey, qui ne figurent que dans un seul manuel publié avant 1989. Ces auteurs se trouvent dès lors rejetés dans la périphérie éloignée, et leur classicité apparaît des plus minimale au vu du nombre d'occurrences dans les manuels. À l'inverse, le classement révèle la place dorénavant occupée par Marguerite de Navarre dans la périphérie proche, alors même que l'auteure de l'*Heptaméron* était entièrement négligée par l'anthologie phare des décennies cinquante à quatre-vingt.

Les manuels des deux dernières décennies du XX^e siècle offrent donc une image à la fois stable et renouvelée de la littérature du XVI^e siècle : stable en raison du maintien d'un quatuor de tête apparemment inamovible ; renouvelée grâce à une série de réévaluations et dévaluations parallèles qui redistribuent les places à l'intérieur des cercles périphériques du canon. À l'aube du XXI^e siècle, le palmarès de la littérature du XVI^e siècle apparaît en outre polarisé entre la poésie d'une part et la prose (réduite à Rabelais et Montaigne) d'autre part. La place faite dans les anthologies du début du siècle, ainsi que partiellement chez Lagarde et Michard, aux productions théâtrales, mais aussi aux travaux d'érudits, de mémorialistes ou d'historiens, se trouve réduite à la portion congrue dans les manuels de la fin du siècle, les auteurs représentatifs de ces genres constituant souvent moins du tiers des occurrences pour la période et se trouvant renvoyés aux marges les plus extérieures du canon. Malgré des phénomènes de réévaluation notables, le corpus canonique de la littérature du XVI^e siècle se révèle ainsi organisé, à la fin du XX^e siècle, autour d'un nombre restreint d'auteurs, et ne rend plus compte avec autant de détails qu'auparavant de la diversité des formes prises par les productions de l'époque. Le passage au XXI^e siècle va tendre à amplifier ce phénomène de réduction et modifier ainsi la structure du canon.

3. 2000-2011, un espace canonique resserré

a. Un palmarès réduit, une structure stable

A partir de 2000, la mise en place des nouveaux programmes hérités des prescriptions de 1999 modifie considérablement l'approche de la transmission de la littérature dans le secondaire. Le fait que l'étude de la littérature du XVI^e siècle soit cantonnée à la classe de première et ne s'effectue qu'au travers de deux objets d'étude pour les séries générales et technologique, plus un objet dédié en filière littéraire, a ainsi une répercussion directe sur le nombre d'auteurs cités dans les manuels scolaire à partir de 2000. Alors que pour la période 1981-1999, cinquante-six des soixante-et-un auteurs composant le corpus total sont présents au moins une fois dans l'un des manuels, entre 2000 et 2011 seuls vingt-huit de ces auteurs font encore partie de l'espace canonique défini par les manuels. Le corpus scolaire des auteurs du XVI^e siècle se réduit donc de près de la moitié par rapport à la période précédente, et de plus de la moitié relativement au nombre total d'auteurs cités au moins une fois entre 1981 et 2011. Le palmarès des auteurs s'organise dès lors comme suit entre 2000 et 2011 (nous proposons un découpage en quatre sous-périodes correspondant à des regroupements de date de publication pour les manuels étudiés, ainsi qu'aux réformes successives) :

	2000-2001	2003-2005	2007	2011	Total
Rabelais	7	7	5	6	25
Montaigne	7	6	5	5	23
Ronsard	6	6	5	4	21
Du Bellay	5	6	5	4	20
D'Aubigné	4	7	5	4	20
Marot	5	5	5	3	18
Erasme	5	6	3	3	17
Louise Labé	4	3	5	4	16
Thomas More	3	3	4	2	12
La Boétie	2	1	3	3	9
Scève	3	1	2	2	8
Marguerite de Navarre	2	3	1	1	7
Machiavel	1	2	2	1	6
Pétrarque	1	1	2	1	5
Léry	1	0	1	2	4
Despériers	1	1	0	1	3
Jodelle	1	0	0	1	2
Garnier	0	1	0	1	2
Castiglione	1	1	0	0	2
Pontus de Tyard	0	0	1	0	1
Sponde	0	1	0	0	1
Pernette du Guillet	0	1	0	0	1
Boccace	0	1	0	0	1
Budé	0	1	0	0	1
Las Casas	0	1	0	0	1
Paré	0	1	0	0	1

Peletier du Mans	0	1	0	0	1
Du Bartas	1	0	0	0	1

Tableau 18. Palmarès des auteurs du XVI^e siècle dans les manuels scolaires 2000-2011

Comme pour la période précédente, le palmarès fait apparaître avec clarté la suprématie du quatuor Rabelais, Montaigne, Ronsard, Du Bellay, qui constitue toujours le centre du canon. La nouveauté vient du rang occupé par d'Aubigné qui, *ex æquo* avec Du Bellay en termes d'occurrences, se révèle comme classique maximal de la période et intègre ainsi le premier cercle de l'espace canonique. Tandis que l'auteur des *Tragiques* connaît une ascension vers le centre du canon, il est remplacé dans la périphérie directe par Érasme, qui lui-même remonte depuis la périphérie proche par rapport à la période 1981-1999. Marot et Louise Labé confortent quant à eux leur place dans le deuxième cercle. La périphérie proche connaît également des transformations, avec une réduction du nombre d'auteurs compris dans ce cercle de huit à cinq pour la période 2000-2011 : si Marguerite de Navarre, Scève et More conservent leurs places dans ce troisième cercle, Garnier, Calvin, Monluc et Sponde en sont désormais exclus et cèdent leurs places à La Boétie et Machiavel. La diminution globale du nombre d'auteurs du XVI^e siècle mentionnés dans les manuels scolaires entre 2000 et 2011 entraîne par ailleurs un phénomène de réduction majeure du dernier cercle du corpus, la périphérie éloignée ne comptant plus que quinze auteurs là où pour la période 1981-1999 elle en regroupait trente-six. La structure de l'espace canonique peut donc être modélisée pour la période 2000-2011 selon le schéma suivant :

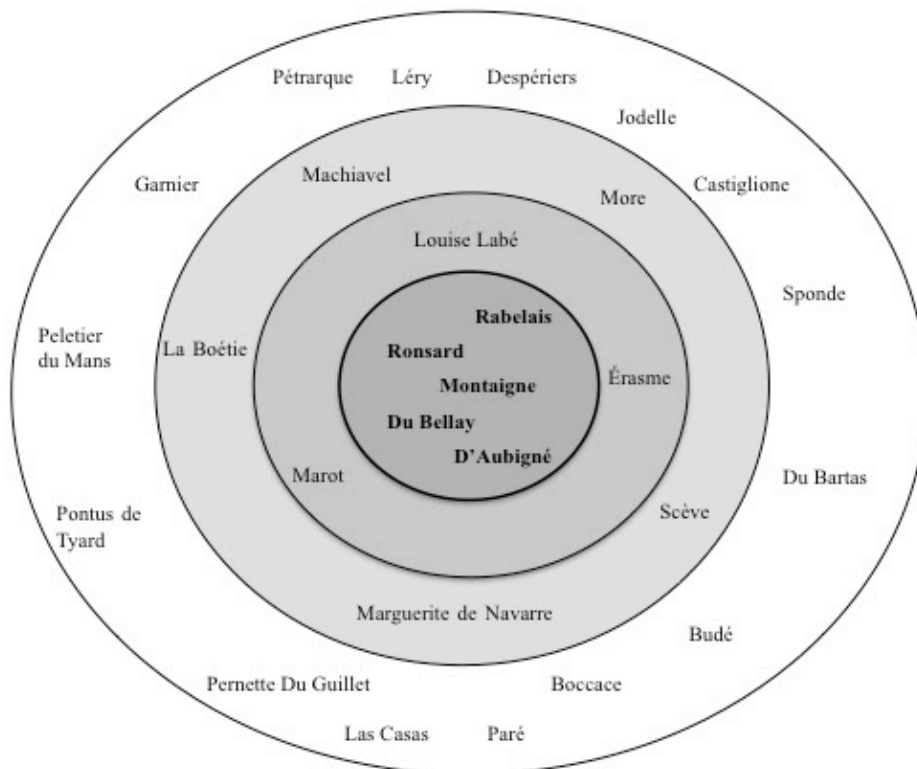


Figure 2 : Structure du corpus canonique à travers le palmarès des auteurs – 2000-2011

Du centre à la périphérie proche, le canon apparaît donc organisé autour de treize auteurs, dont cinq au centre, trois dans la périphérie directe et cinq dans la périphérie proche : par rapport à la période précédente, la structure générale est légèrement resserrée, puisqu'elle passe de quinze à treize auteurs. Le phénomène le plus frappant est ici la réduction importante de la périphérie proche, qui « perd » trois auteurs, tandis que le centre en gagne un. Ces effets de rééquilibrage à l'échelle du canon sont dès lors à interroger pour mettre en lumière les évolutions à l'intérieur de chacun des cercles.

b. De nouveaux équilibres pour la périphérie proche

En ce qui concerne le deuxième cercle du corpus canonique, le déclassement de Marot amorcé durant les décennies précédentes est de nouveau mis en lumière par l'analyse du palmarès des auteurs : bien que le poète demeure à une place stable au regard du nombre total d'occurrences sur la période (dix-huit pour vingt-sept manuels), les ouvrages de 2011 font état d'une réelle dévaluation puisque l'auteur n'est plus présent que dans la moitié des manuels, soit autant qu'Érasme, mais moins que d'Aubigné et Louise Labé. Cette dernière conforte par ailleurs sa place dans le deuxième cercle du canon avec un total de seize occurrences, ce qui la place certes au dernier rang des auteurs les plus cités pour la période (dans plus de la moitié des manuels), mais au coude à coude avec Érasme (dix-sept mentions) et Marot, et bien au-dessus de More qui la suit dans le classement avec seulement douze occurrences. En outre, il faut remarquer que la progression de Louise Labé est nette à partir des manuels de 2007 puisqu'elle apparaît dorénavant dans quatre-vingt à quatre-vingt-dix pour cent des manuels, alors qu'entre 2000 et 2005 elle n'était mentionnée que dans la moitié ou moins des manuels.

Enfin, l'événement majeur en termes de recomposition du palmarès réside évidemment dans l'entrée fracassante d'Érasme dans la périphérie directe du cœur du canon : avec dix-sept occurrences, la présence de l'écrivain hollandais dans les manuels entre 2000 et 2011 équivaut quasiment à celle de Marot, d'Aubigné ou Du Bellay. Désormais septième du palmarès, il voit sa place largement réévaluée par rapport à la période précédente où il n'était classé qu'au treizième rang. Entre 1981 et 1999, Érasme n'était en effet mentionné que dans quatre des dix-sept manuels de la période précédente, soit deux fois moins que Scève, et figurait après Garnier, More, Calvin et Monluc dans le classement général des auteurs de la période. Non seulement l'auteur de l'*Éloge de la Folie* intègre le deuxième cercle du canon des auteurs du XVI^e siècle, mais encore son entrée a-t-elle pour résultat direct d'élargir les deux premiers cercles qui passent de sept à huit auteurs, alors même que l'étendue générale du corpus se réduit pour la période 2000-2011.

La place désormais occupée par Érasme rend par ailleurs compte d'un phénomène essentiel dans la recomposition qui affecte le corpus des auteurs du XVI^e siècle : sur les vingt-huit auteurs présents dans le palmarès pour la période 2000-2011, six sont des auteurs étrangers (Boccace, Castiglione, Machiavel, Pétrarque, More, Érasme). En soi, la mention de ces auteurs étrangers dans les manuels n'est pas une nouveauté de la période, puisque cinq écrivains de nationalités différentes étaient déjà inscrits dans le palmarès des décennies quatre-vingt et quatre-vingt-dix (More, Érasme, Machiavel, Pétrarque, Shakespeare). L'évolution remarquable se lit dans les places occupées désormais par ces auteurs dans le classement. Si Boccace et Castiglione se situent à des marges très éloignées du centre du canon, avec respectivement une et deux occurrences dans vingt-sept manuels, Machiavel et Pétrarque sont eux mentionnés six et cinq fois, et se placent ainsi avant Léry, Jodelle, Garnier, Despériers, Pontus de Tyard, Sponde, Pernelle du Guillet, Budé, Paré, Peletier du Mans, Du Bartas, Las Casas. Tandis qu'Érasme appartient désormais au deuxième cercle du corpus classique du siècle, Thomas More quant à lui se trouve placé au premier rang des auteurs appartenant de la périphérie proche du canon⁶. Avec douze occurrences, More occupe la neuvième place du classement, avant Scève qui n'est plus que treizième après avoir été huitième pour la période précédente, et bien avant Garnier qui, après avoir occupé la neuvième place du palmarès entre 1981 et 1999 se trouve désormais relégué dans les marges du canon avec seulement deux occurrences pour toute la période. Par comparaison, entre 1981 et 1999, Thomas More n'était cité que dans cinq manuels, soit moins du tiers des ouvrages étudiés, ce qui le plaçait au dixième rang du classement. La place d'Érasme et More dans le corpus canonique à partir de 2000 semble pouvoir s'expliquer par les modifications des programmes qui préconisent dès 2006 comme objet d'étude « un mouvement littéraire et culturel situé dans son contexte européen », lequel se transforme en 2011 un objet d'étude centré sur la littérature du XVI^e siècle dans sa dimension européenne en filière littéraire. Les rangs occupés par ces deux écrivains dans le palmarès de la période constitueraient dès lors l'une des manifestations de la mise en œuvre des préconisations des programmes, qui en 2011 proposent d'étudier la littérature du XVI^e siècle en abordant « certaines problématiques liées à l'humanisme européen : l'éducation, la beauté, microcosme et macrocosme, l'utopie, la liberté, etc. ... »⁷ ; les questions d'éducation, de liberté et d'utopie se trouvant au centre de des œuvres de More et Érasme, l'inflation de leur présence dans les manuels semble dès lors particulièrement logique.

⁶ Pour la période 2000-2011, cela concerne More, La Boétie, Scève, Marguerite de Navarre, Machiavel (à la limite basse).

⁷ *Programme de l'enseignement commun de français en classe de seconde générale et technologique et en classe de première des séries générales et programme de l'enseignement de littérature en classe de première littéraire, op. cit.*

c. Des espaces périphériques bouleversés

Pour compléter le palmarès des auteurs du XVI^e siècle dans les manuels à partir de 2000, il convient d'y ajouter la liste des auteurs évincés du canon pour cette période, et qui figuraient encore au moins une fois dans le palmarès de la période précédente :

Amyot	Du Guillet
Baïf	Du Vair
Belleau	Estienne
Beroald de Verville	Héroët
Bertaut	La Noue
Bodin	La Satire Ménippée
Calvin	Larivey
Crétin	Lemaire de Belges
De Bèze	Mellin de Saint Gelais
De Crenne	Monluc
De Turnèbe	Montchrestien
Des Essarts	Palissy
Desportes	Pasquier
Dolet	Shakespeare

Tableau 19. Liste des auteurs du XVI^e siècle disparus des manuels – 2000-2011

Disparaissent ainsi totalement de l'espace canonique toute une série d'auteurs qui pour la plupart n'étaient déjà cités qu'une fois dans la période précédente, mais dont certains occupaient encore une place mineure dans le palmarès, à l'image de Monluc ou Baïf qui se trouvent désormais rejetés à l'extérieur des frontières du canon. Parallèlement à ces disparitions, le relevé des occurrences des auteurs par manuels fait également apparaître un phénomène de renouvellement, puisque des auteurs qui ne figuraient pas dans le palmarès de la période précédente y entrent : Budé, Las Casas, Boccace, Castiglione, Léry, Pernette du Guillet. Bien que ces auteurs ne totalisent qu'une seule occurrence dans les vingt-sept manuels considérés, leur présence indique que le corpus des auteurs du XVI^e siècle subit des transformations qui reconfigurent l'espace canonique. De même que pour la période précédente, l'étude des manuels révèle une désaffection croissante pour le théâtre du XVI^e siècle, Jodelle et Garnier n'apparaissant plus que dans deux manuels dont une anthologie de 2011⁸, tandis que Larivey est quant à lui exclu du canon. Suivant l'évolution amorcée dès 1981, la poésie en dehors de la Pléiade apparaît peu ou pas représentée, et celle-ci s'avère concentrée uniquement autour de la production de Ronsard et Du Bellay, Baïf et Belleau disparaissant des manuels dès 2000, de même que Desportes et les contemporains de Marot. Bien que Scève conserve sa place dans la périphérie proche, le phénomène de polarisation de la production poétique du siècle incarnée principalement par Ronsard et Du Bellay, puis d'Aubigné, révèle un mécanisme de réduction de l'image de la littérature du XVI^e siècle,

⁸ Il s'agit du manuel dirigé en 2011 par Christophe DESAINTGHISLAIN.

alors même que les programmes indiquent la nécessité d'étudier la poésie depuis le Moyen-Âge jusqu'au XXI^e siècle : les choix des manuels semblent donc orientés vers la reproduction d'une structure canonique qui réduit drastiquement la diversité des formes présentées comme emblématiques du siècle.

Parallèlement à ce mécanisme de polarisation autour de la poésie de la Pléiade, toute la littérature de l'art oratoire, de l'éloquence politique, de la pensée théologique, de même que les travaux d'érudits, de mémorialistes ou d'historiens se trouve également rejetée hors du canon dès 2000. Si la disparition du théâtre s'explique par l'évolution des programmes qui ne fait pas de place à ce genre dans les objets d'étude où intervient la littérature du XVI^e siècle, l'exclusion d'un certain nombre d'auteurs représentatifs des enjeux socio-politiques de la littérature du siècle (Amyot, Monluc, De Bèze, Calvin par exemple) pose question, puisque leur place paraîtrait légitime dans les objets d'étude consacrés aux « mouvements littéraires et culturels des XVI^e siècle, XVII^e siècle et XVIII^e siècle » (2006), à « La question de l'homme dans les genres de l'argumentation » (2011) et bien sûr dans la séquence consacrée à la « Renaissance et l'humanisme européen » (2011). Or, le phénomène général de rétrécissement du corpus des auteurs du XVI^e siècle dans les manuels s'accompagne en réalité d'un mécanisme de concentration parfaitement emblématisé dans le cas d'Érasme et de More, et que signale également le rang occupé par La Boétie dans le palmarès. Alors que cet auteur occupait une place mineure dans le canon entre 1981 et 1999 et figurait à la dix-huitième place du classement, juste après Belleau et Baïf, et bien loin après Monluc (douzième), il se trouve entre 2000 et 2011 propulsé à la dixième place, juste après More. Le recentrage des programmes opéré autour des questions de liberté, d'éducation ou d'utopie⁹ entraîne dès lors de fait un phénomène général de réévaluation de la place de certains auteurs dont les œuvres se prêtent mieux à l'étude des thèmes déterminés, tandis que d'autres tombent dans l'oubli du fait de la non-actualité de leurs œuvres, ou du moins du manque de correspondance entre leurs textes et les perspectives proposées par les programmes.

Les modifications structurelles les plus remarquables paraissent ainsi toucher principalement les espaces les plus périphériques du corpus canonique, où se multiplient les réévaluations, disparitions ou apparitions d'auteurs, de 1981 jusqu'à 2011. Ces phénomènes affectent durablement l'image du siècle, en contribuant à réduire la diversité des auteurs, des genres et des œuvres (re)présentés dans les manuels. Un mécanisme de concentration est ainsi repérable à tous les étages du corpus canonique, car si moins d'auteurs sont mentionnés au

⁹ Recentrage qui vaut en fait à la fois pour l'objet d'étude spécifique à la Renaissance en première littéraire que pour la séquence consacrée à la question de l'homme dans les genres de l'argumentation, puisque bien souvent, on le verra par la suite, les deux objets d'étude se recoupent dans les choix des textes.

total dans les manuels, si un grand nombre d'entre eux cèdent la place à quelques nouveaux venus, les mêmes auteurs concentrent toujours le maximum des occurrences. Parallèlement, alors que les marges du canon se modifient, et bien que des phénomènes de réévaluation ou d'apparition d'auteurs affectent le cœur du canon, la structure générale du canon s'avère majoritairement stable.

De 1981 à 2011, le canon de la littérature du XVI^e siècle apparaît donc marqué par trois phénomènes imbriqués : la pérennité globale de la structure, inscrite dans la tradition des histoire littéraire et des anthologies antérieures ; la modification des équilibres entre les cercles périphériques ; la concentration et la réduction générale du corpus autour d'un nombre restreint d'auteurs. Ces trois mécanismes déterminent l'image du siècle considérée à travers le palmarès des auteurs, mais s'avèrent également repérables dans le processus de sélection des œuvres et des extraits présentés dans ces ouvrages scolaires. Après avoir envisagé la structure de l'espace canonique via le répertoire des auteurs classiques du XVI^e siècle, nous proposons désormais de considérer cette organisation au travers de l'étude des œuvres les plus classiques de la période.

III. Les œuvres classiques de la littérature du XVI^e siècle : penser le canon à travers les textes

Si l'étude du relevé des occurrences des auteurs par manuels donne déjà une vision d'ensemble de la composition du corpus canonique de la littérature de la Renaissance entre 1981 et 2011, il convient d'affiner ce premier aperçu en considérant que le degré de classicité d'un auteur, et donc sa place dans l'organisation du canon, est déterminé à la fois par sa place dans le palmarès mais aussi par la représentativité de son œuvre dans les manuels, c'est-à-dire le degré et l'ampleur de la diffusion de son œuvre déterminés par le mécanisme de sélection des extraits. Une forte présence des œuvres d'un auteur dans le corpus canonique indique en effet une classicisation étendue, là où une présence moins importante suppose que le processus de classicisation de cet auteur n'est réalisé que de manière incomplète. Marie-Odile André souligne ainsi que

[...] entrer dans les manuels est, en effet, chose facile et courante, cela ne suffit pas, loin de là, à faire un classique : il y faut aussi un niveau significatif de présence et la capacité de durer.¹⁰

Pour compléter l'analyse menée dans la partie précédente, il convient d'évaluer ce « niveau significatif de présence » de chacun des auteurs compris dans les trois premiers cercles du

¹⁰ Marie-Odile ANDRE, *op. cit.*, p. 183.

corpus canonique de la littérature du XVI^e siècle. Pour ce faire, nous proposons d'étudier la réalité matérielle du corpus (quelles œuvres ? quels extraits ?), afin de mettre en lumière les différents degrés de représentativité auxquels atteignent les écrivains dans le canon et ainsi rendre compte de la structure du canon à travers le périmètre du corpus canonique de chaque auteur.

C'est pourquoi nous envisageons dans un premier temps de cette partie la place des auteurs dans la structure du canon à partir du relevé du nombre d'extraits de leurs œuvres dans les manuels. Dans un second temps, nous proposons d'examiner la forme *littéraire* de ce canon en nous intéressant à la sélection des œuvres présentées dans les manuels, ce qui permettra de déterminer le degré de classicité des œuvres elles-mêmes tout en offrant une perspective nouvelle sur l'organisation du corpus canonique¹¹. Tout comme pour l'analyse du corpus canonique des auteurs du XVI^e siècle, nous reprenons ici la distinction entre la période 1981-1999 et la période 2000-2011, afin de mettre en lumière les phénomènes d'évolution ou de stabilité du corpus d'œuvres citées dans les manuels.

1. Un espace canonique structuré par la sélection des œuvres : une hiérarchie à repenser

a. 1981-1999 : permanences et réductions du canon

Pour la période 1981-1999, l'analyse du palmarès des auteurs fait apparaître la permanence du quatuor de tête Rabelais-Ronsard-Du Bellay-Montaigne, suivi par le trio d'Aubigné-Marot-Louise Labé (voir le tableau 2 *supra*). Le relevé des occurrences des œuvres par manuels fait apparaître une hiérarchie légèrement différente dans l'organisation du noyau central, Ronsard et Montaigne se plaçant respectivement en première et deuxième position en termes de nombre total d'extraits cités par manuels :

Auteur	Nombre total d'extraits sélectionnés dans
Ronsard	67
Montaigne	62
Rabelais	45
Du Bellay	34
Marot	20
D'Aubigné	14
Louise Labé	13

¹¹ Le détail des extraits constituant les « morceaux choisis » de ces œuvres occupera les chapitre V, VI et VII, où nous examinerons pour chaque auteur les différents degrés de classicisation des œuvres et des textes sélectionnés, afin de réfléchir à la construction des figures d'auteurs à travers les extraits et les discours des manuels.

Tableau 20. Nombre total d'extraits sélectionnés dans les manuels (1981-1999) – auteurs du centre et de la périphérie directe

Ainsi, si Rabelais est présent dans les dix-sept manuels de la période, son œuvre n'est représentée au total que par quarante-cinq extraits, alors que Ronsard, cité dans autant de manuels, voit sa production emblématisée par soixante-sept extraits, soit presque un tiers d'extraits en plus que l'auteur de *Gargantua et Pantagruel*. De même Montaigne, qui n'est mentionné « que » dans quinze manuels, bénéficie d'une large représentation en termes de morceaux choisis, puisque les *Essais* comptabilisent soixante-deux extraits dans les dix-sept manuels de la période. Quant à Du Bellay, qui se plaçait avant Montaigne en nombre d'occurrences par manuels, et juste après Ronsard, avec une présence relevée dans seize ouvrages, se trouve loin derrière en nombre d'extraits, avec moitié moins de pièces sélectionnés dans les manuels que Ronsard, et presque moitié moins également que l'œuvre de Montaigne. L'étude des occurrences des extraits par manuels permet ainsi d'affiner la première vision d'ensemble, donnée à un niveau macro-structurel par l'analyse des occurrences des auteurs par manuels, et précise les hiérarchies établies au sein du corpus canonique. Alors que la présence dans les manuels de Marot, d'Aubigné et Louise Labé ne s'avérait en réalité pas si éloignée de celle des quatre premiers auteurs, avec respectivement douze et onze occurrences, le nombre d'extraits de leurs œuvres citées dans les manuels révèle que leur classicisation est loin d'être aussi maximale. Si Marot obtient un peu plus de la moitié de l'espace occupé par Du Bellay, avec dix-neuf extraits contre trente-quatre pour l'auteur des *Regrets*, les œuvres de d'Aubigné et Louise Labé ne parviennent pas même à ce niveau, avec un total d'extraits cités inférieur à la moitié des occurrences de l'œuvre de Du Bellay et au quart des extraits des œuvres de Ronsard et Montaigne. Ce relevé souligne dès lors que ces trois auteurs appartiennent bien à un autre cercle des classiques de la période que les quatre auteurs maximaux : leur place dans la périphérie directe est confirmée par la sélection d'une quantité inférieure d'extraits tirés de leurs œuvres.

Par ailleurs, l'étude du nombre d'extraits pour chaque auteur permet également de préciser la répartition entre périphérie proche et périphérie éloignée dans l'organisation de l'espace canonique. Ainsi, si le palmarès des auteurs pour 1981-1999 (*tableau 2*) fait apparaître une périphérie proche composée de huit auteurs (Scève, Garnier, More, Calvin, Monluc, Érasme, Marguerite de Navarre, Sponde), la recension du nombre d'extraits sélectionnés dans les manuels pour chacun de ces auteurs révèle des disparités flagrantes dans leur représentativité au sein du corpus canonique :

Auteur	Nombre total d'extraits sélectionnés
Scève	6
Érasme	5
Marguerite de Navarre	5
Garnier	3
More	3
Sponde	3
Monluc	2
Calvin	2

Tableau 21. Nombre total d'extraits sélectionnés dans les manuels (1981-1999) – auteurs des périphéries proches et éloignées

Alors même que Calvin, More, Garnier et Monluc sont présents dans cinq manuels de la période, contre quatre pour Érasme et Marguerite de Navarre, ces deux derniers auteurs voient leurs œuvres mieux représentées avec cinq extraits sélectionnés, contre deux ou trois pour les quatre autres. Avec six pièces présentées, Scève conserve sa place en haut du classement de la périphérie proche, mais ce sont Érasme et Marguerite de Navarre qui l'accompagnent désormais, tandis que les cinq autres écrivains qui faisaient partie de ce cercle à la lecture du palmarès des auteurs reculent pour se trouver dans la périphérie éloignée.

Le relevé des occurrences d'extraits permet donc d'affiner l'image du corpus canonique donnée auparavant, et fait apparaître une organisation par cercles concentriques qui se détermine de la façon suivante, du centre à la périphérie éloignée :

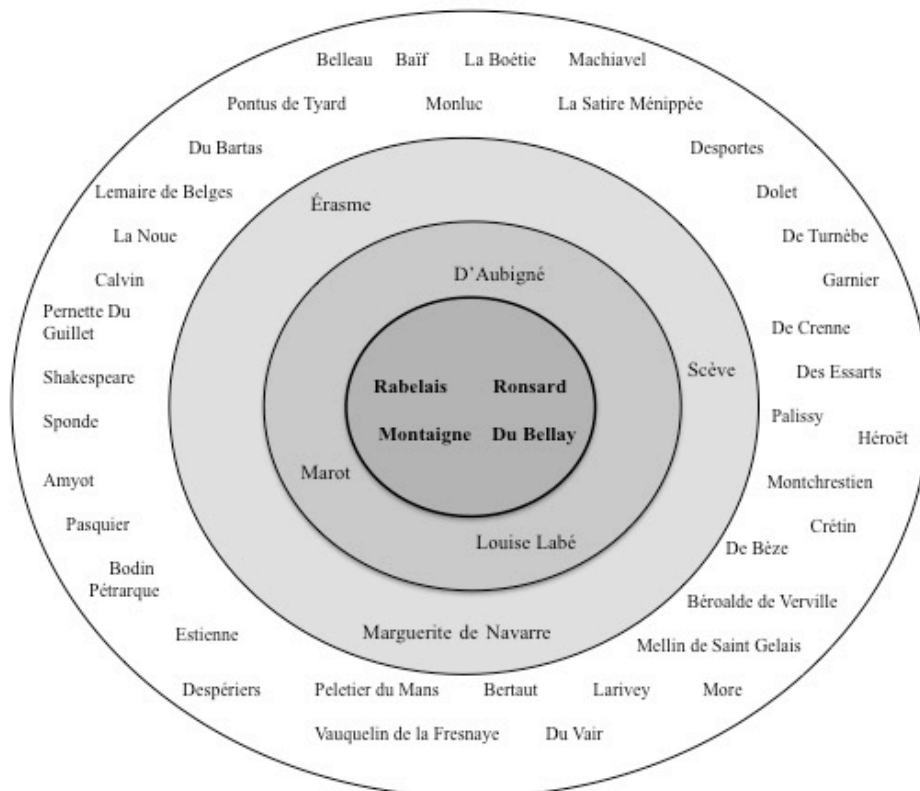


Figure 3 : Structure de l'espace canonique par la sélection des extraits – 1981-1999

Par rapport à la structure déterminée par le palmarès des auteurs pour la même période (*figure 1*), l'organisation du corpus canonique apparaît marquée par un phénomène de réduction affectant la périphérie proche. À l'inverse, la périphérie éloignée s'avère plus étendue, ce qui révèle à l'échelle du canon un processus de concentration tendant à resserrer l'image du siècle autour d'un nombre restreint d'auteurs : quatre pour le centre, trois pour la périphérie directe, trois pour la périphérie proche. Le corpus canonique de la littérature du XVI^e siècle apparaît donc emblématisé par dix auteurs, dont les degrés variables de classicisation indiquent la permanence d'une hiérarchie structurelle de plus en plus figée à mesure que l'on s'approche du centre.

En complément de cette représentation du corpus canonique faisant apparaître l'organisation centre-périphéries, un second indicateur peut nous permettre de schématiser la structure du canon. En relevant le nombre d'occurrences d'extraits par auteur nous définissons en effet la surface de diffusion scolaire de chacun d'entre eux et l'espace qu'ils occupent dans le canon, ou pour le dire autrement leur représentativité dans l'espace canonique. C'est pourquoi il est possible de « déplier » et de détailler le schéma présenté ci-dessus en représentant l'organisation du canon à partir des aires de classicisation de chaque auteur à l'intérieur du périmètre déterminé pour chaque cercle de la structure générale. Pour la période 1981-1999, l'architecture du corpus canonique peut donc être schématisée comme suit :

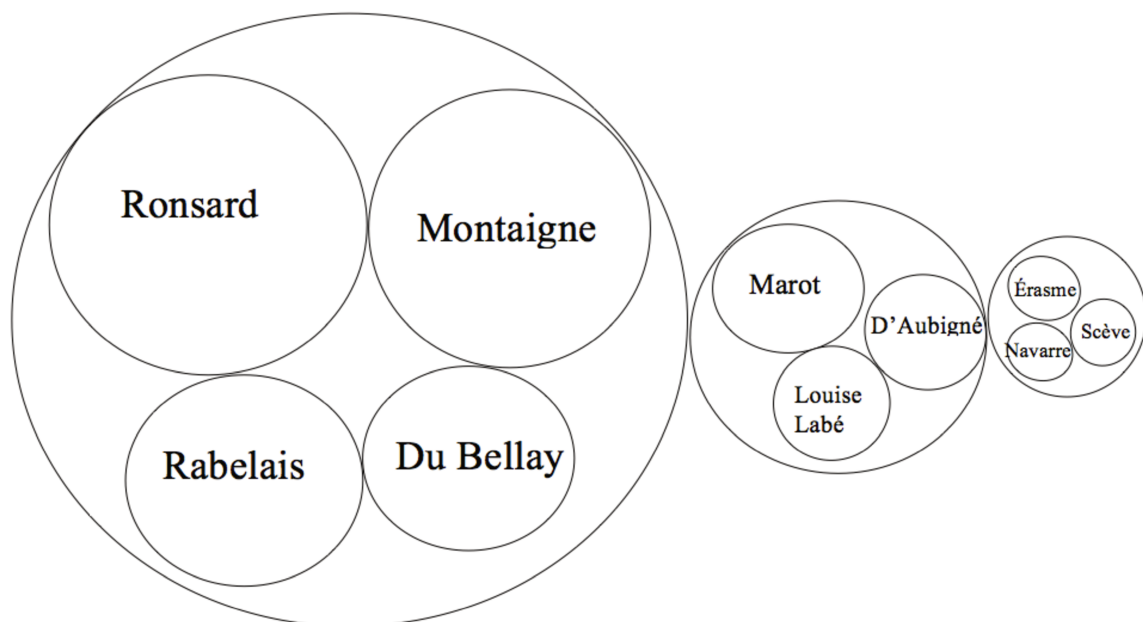


Figure 4 : Structure de l'espace canonique à partir des aires de classicisation des auteurs (1981-1999) – centre, périphérie directe, périphérie proche

Le schéma souligne trois phénomènes majeurs dans l'organisation de l'espace canonique : premièrement, si les différences d'étendue des aires de classicisation au sein de chacun des

cercles s'avèrent plutôt homogènes pour les périphéries directe et proche, dans le cercle central des écarts plus importants sont visibles entre les deux auteurs atteignant le point culminant de la classicisation maximale, Ronsard et Montaigne, et les deux autres, Rabelais et Du Bellay. La surface de diffusion de ce dernier occupe ainsi moitié moins d'espace dans le centre du canon que celle de Ronsard ou Montaigne. Deuxièmement, le schéma révèle d'importants écarts de représentativité entre les trois cercles principaux, les aires de classicisation des auteurs de la périphérie directe équivalent à la moitié de celle de Du Bellay, auteur dont la surface de diffusion est la plus petite dans le cercle des classiques maximaux, tandis que Érasme, Scève et Marguerite de Navarre sont eux-mêmes moitié moins représenté que Louise Labé, dernière du deuxième cercle. Enfin, conséquence logique, l'étude de cette structure souligne la vitalité du phénomène de concentration qui affecte le canon : les différentiels de représentativité entre le cercle principal et ses périphéries mettent en lumière la domination des auteurs maximaux dans la diffusion scolaire générale du corpus canonique de la littérature de la Renaissance.

b. Mise en perspective historique : la sélection des extraits dans le Lagarde et Michard

Loin d'être une création de la fin du XX^e siècle, cette organisation du corpus canonique de la littérature du XVI^e siècle dans les manuels de la fin du XX^e siècle prend place dans une longue tradition d'histoires littéraires et d'anthologies, et la comparaison avec la composition du canon dans le tome du *Lagarde et Michard* consacré à la période permet d'en éclairer les mécanismes de perpétuation et d'évolution. Dans l'anthologie phare de la deuxième moitié du XX^e siècle, la sélection des extraits fait apparaître l'organisation suivante :

Auteur	Total d'extraits cités par auteur
Ronsard	36
Montaigne	30
Rabelais	20
Du Bellay	20
Marot	12
D'Aubigné	8
Scève	4
La Satire Ménippée	3
Garnier	2

Tableau 22. Occurrences des œuvres sélectionnées dans le tome « XVI^e siècle » du *Lagarde et Michard*

Le dénombrement des extraits fait apparaître un palmarès de tête équivalent pour le centre du canon, avec les quatre mêmes écrivains dans le même ordre, dans l'anthologie des années soixante et dans les manuels de la fin du siècle. Les places demeurent identiques également pour le deuxième cercle, au sein duquel Marot occupe la cinquième place, et d'Aubigné la

sixième : avec respectivement douze et huit extraits sélectionnés dans l'anthologie, ces deux auteurs forment la périphérie directe du centre canonique dans la distribution des œuvres au sein du *Lagarde et Michard*. Les différences remarquables entre l'organisation du corpus canonique du *Lagarde et Michard* et celle des manuels de 1981 à 1999 résident en réalité dans la prise en compte des différentiels de représentativité entre les auteurs du centre, mais aussi par rapport à ceux de la périphérie directe.

Au sein du cercle des classiques maximaux, l'écart entre Rabelais et Montaigne apparaît moins ainsi moins net dans le *Lagarde et Michard*, avec un nombre d'extraits proches pour ces deux auteurs. Par ailleurs, l'œuvre de Du Bellay se trouve sélectionnée autant de fois que celle de Rabelais dans le *Lagarde et Michard*, ce qui fait que le poète se trouve donc beaucoup moins éloigné de la tête du classement que dans les manuels de 1981-1999. Pour ce qui est de la périphérie proche, Marot se trouve lui aussi bien moins distancé dans le *Lagarde et Michard* que dans les manuels étudiés, avec un nombre d'extraits qui représente un tiers des occurrences de l'œuvre de Ronsard, presque la moitié de celles de Montaigne, et un peu plus de la moitié de celles de Rabelais et Du Bellay. Pour la période 1981-1999, l'écart s'est largement creusé dans la représentation de la production de Marot dans les manuels scolaires, puisque le total des extraits sélectionnés pour son œuvre équivaut à peine au quart du nombre total d'extraits présentés pour Ronsard et Montaigne. Le ratio est plus stable pour d'Aubigné, dont l'œuvre est environ quatre fois et demi moins représentée que celle de Ronsard, aussi bien dans le *Lagarde et Michard* que dans les manuels de 1981 à 1999. Quant à Scève, Garnier et la Satire Ménippée, les trois autres auteurs dont des extraits sont présentés dans l'anthologie de 1968, leur sort est bien différent dans les manuels de la fin du siècle car ils n'appartiennent plus à la périphérie proche du noyau central du canon, mais sont désormais placés dans une périphérie plus éloignée¹². Du *Lagarde et Michard* aux manuels de la fin du XX^e siècle s'observe donc une stabilité dans la sélection des œuvres constituant le corpus canonique de la littérature du XVI^e siècle.

c. 2000-2011 : recomposition de la structure à partir des périphéries

Pour la période 2000-2011, le palmarès des auteurs (*tableau 3*) souligne à nouveau la pérennité du quatuor de tête, avec un classement Rabelais-Montaigne-Ronsard-Du Bellay, auquel s'ajoute d'Aubigné, qui succède à l'organisation précédente Rabelais-Ronsard-Du Bellay-Montaigne ; le deuxième cercle s'organise autour du trio Marot-Érasme-Louise Labé. De même que pour la période 1981-1999, le relevé des occurrences des extraits dans les

¹² Voir tableau 18.

manuels met à nouveau en lumière une organisation légèrement différente par rapport au palmarès des auteurs étudié précédemment :

Auteur	Nombre total d'extraits sélectionnés
Montaigne	89
Rabelais	74
Ronsard	69
Du Bellay	60
D'Aubigné	23
Marot	23
Louise Labé	21
Érasme	17

Tableau 23. Nombre total d'extraits sélectionnés dans les manuels (2000-2011) – auteurs du centre du canon et de la périphérie directe

Comparativement à la période 1981-1999, Montaigne se trouve très largement en tête du palmarès des auteurs les plus représentés de la période, et dépasse de loin Ronsard qui occupait auparavant la première place du classement ; l'écart demeure équivalent entre Montaigne et Rabelais, et se réduit par rapport à Du Bellay. Le phénomène remarquable de cette organisation est la réduction des disparités de représentation entre les quatre auteurs maximaux, Du Bellay ne se trouvant plus du tout distancé par rapport à Ronsard et comptabilisant un nombre total d'extraits inférieur d'un tiers à celui de Montaigne, là où pour la période précédente son œuvre s'avérait presque deux fois moins représentée que celle de Montaigne ou Ronsard. A l'inverse, les écarts se creusent entre les classiques maximaux et les auteurs de la périphérie directe : l'œuvre de Marot est représentée presque trois fois moins que celle de Du Bellay pour 2000-2011, alors que pour 1981-1999 les pièces sélectionnées dans la production du poète équivalait à plus de la moitié du nombre total d'extraits choisis dans l'œuvre de Du Bellay ; par rapport aux *Essais* qui occupent la première place, la production marotique apparaît quatre fois moins représentée, et trois fois moins que l'œuvre ronsardienne. Le même constat vaut pour d'Aubigné, qui cumule le même nombre d'occurrences d'extraits que Marot, ainsi que pour Louise Labé dont les pièces sont sélectionnées vingt-et-une fois au total dans les manuels de 2000 à 2011. Quant à Érasme, qui fait son entrée dans le deuxième cercle des classiques du XVI^e siècle à partir de 2000, malgré sa septième place au classement des auteurs de la période, son œuvre n'est représentée que par dix-sept extraits, très loin derrière les quatre premiers. Ces disparités en termes de représentativité sont d'autant plus frappantes que le palmarès des auteurs par manuels pour cette période faisait au contraire apparaître une très grande proximité entre les auteurs maximaux et ceux de la périphérie directe, d'Aubigné étant présent dans autant de manuels que Du Bellay (vingt) et quasiment autant que Ronsard (vingt-et-un) ; Marot et Louise Labé sont quant à eux mentionnés dans dix-huit et seize manuels entre 2000 et 2011. Le relevé des extraits fait donc apparaître une modification dans l'organisation du corpus par rapport à celle

déterminée par le palmarès des auteurs : malgré son rang *ex æquo* avec Du Bellay dans le classement des occurrences par manuels, d'Aubigné ne fait en réalité pas partie du cercle des classiques maximaux. Comme pour les périodes précédentes, le poète se trouve placé dans la périphérie directe du centre canonique, où sont placés également Marot, Louise Labé et Érasme.

Quant à la périphérie proche, sa structure se trouve affectée à la fois par les effets de réévaluation observés dans le cercle précédent, avec la montée d'Érasme vers la périphérie directe, et par ceux qui s'opèrent par rapport à la périphérie éloignée. Le relevé des extraits sélectionnés par auteur fait apparaître l'organisation suivante :

Auteur	Nombre total d'extraits sélectionnés
More	16
Marguerite de Navarre	10
La Boétie	8
Machiavel	7
Scève	5

Tableau 24. Nombre total d'extraits d'œuvres sélectionnés dans les manuels (2000-2011) – auteurs de la périphérie proche

Deux phénomènes concomitants sont remarquables à ce niveau : d'une part, la réévaluation de l'œuvre de More, qui se trouve en tête du classement des auteurs de la périphérie proche, alors qu'il était renvoyé dans les marges de l'espace canonique dans les manuels de la période précédente ; d'autre part, la dévaluation importante de la production de Scève, qui avec cinq extraits sélectionnés dans vingt-sept manuels, recule derrière La Boétie et Machiavel, et fait désormais partie de la périphérie éloignée. Ces derniers, pourtant respectivement placés aux dixième et treizième rangs du palmarès des auteurs étudiés auparavant, n'accèdent cependant qu'à une classicisation réduite, leurs œuvres ne bénéficiant que d'une représentation très faible en termes de sélection d'extraits, et se placent donc eux aussi dans la périphérie éloignée.

Pour la période 2000-2011, la structure par cercles concentriques du corpus canonique se dessine donc comme suit :

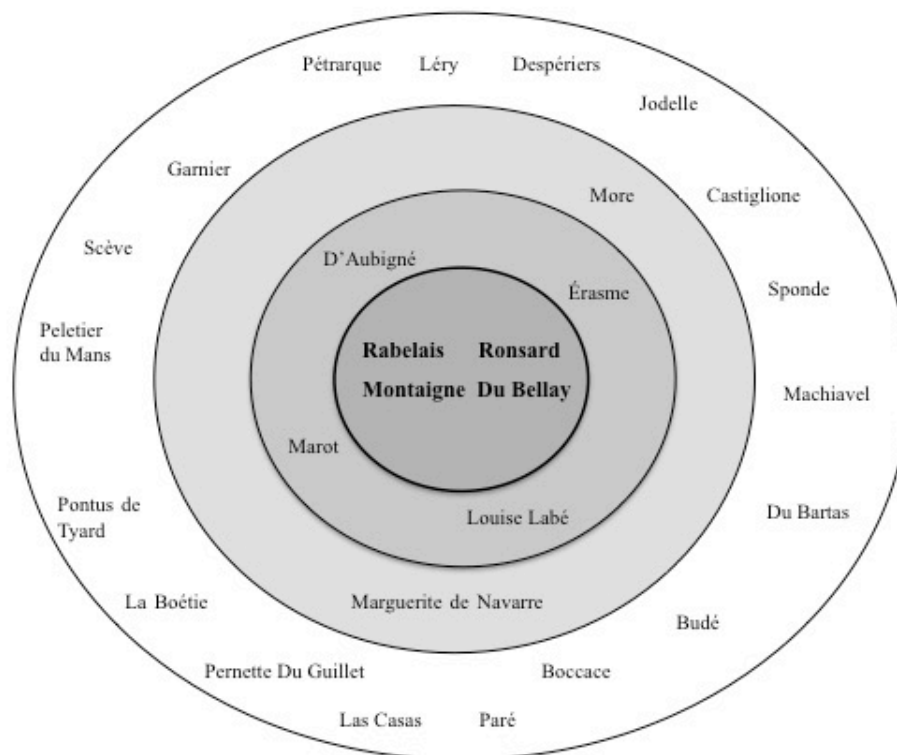


Figure 5 : Structure de l'espace canonique par la sélection des extraits – 2000-2011

Par comparaison avec la structure déterminée pour la période 1981-1999 (*figure 3*), deux phénomènes sont frappants : d'une part, la réduction drastique de la périphérie éloignée, qui compte beaucoup moins d'auteurs qu'auparavant, réduction qui s'accompagne en parallèle d'un effet de « déplacement », puisque certains auteurs de la périphérie proche se trouvent désormais dans la périphérie éloignée, et inversement. D'autre part, si la forme déterminée par l'ensemble centre – périphérie directe – périphérie proche s'avère toujours organisée autour de dix auteurs, ceux-ci ne sont plus tout à fait les mêmes, et la structure même des deuxième et troisième cercles se trouve modifiée par des phénomènes de réévaluations ou dévaluations : Érasme prend place dans la périphérie directe, l'étendant ainsi à quatre auteurs, et est remplacé par More dans la périphérie proche, tandis que Scève sort de ce cercle, ce qui fait passer ce niveau de trois à deux auteurs. Ainsi, si le corpus canonique demeure quantitativement stable, les équilibres entre les trois principaux cercles de sa structure se modifient et dessinent ainsi une image à nouveau plus concentrée autour du centre et de la périphérie directe, à mesure que se réduit l'ampleur générale du canon.

Par ailleurs, si l'on examine la structure de l'espace canonique à partir de la surface de diffusion des auteurs dans les manuels, il apparaît que la concentration autour des deux premiers cercles du canon s'accompagne d'une réduction des degrés de représentativité entre

les auteurs de la périphérie directe et ceux de la périphérie proche, phénomène qui affecte également le noyau du canon :

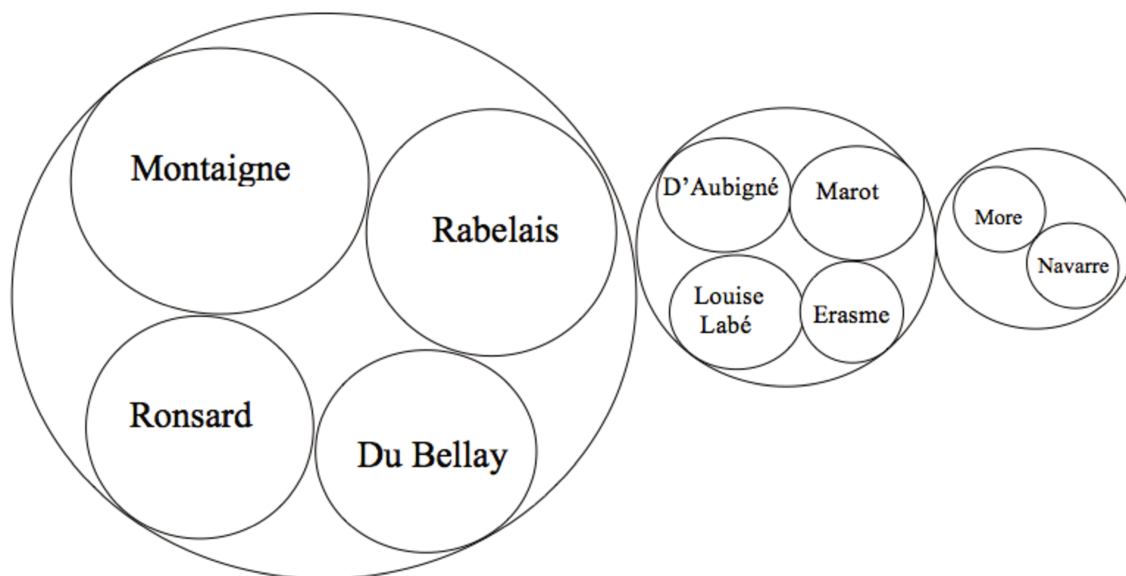


Figure 6 : Structure de l'espace canonique à partir des aires de classicisation des auteurs (2000-2011) – centre, périphérie directe, périphérie proche

De 2000 à 2011, la structure générale de l'espace canonique fait ainsi apparaître des écarts de classicisation moins importants que pour la période précédente entre les deux cercles périphériques, mais souligne la persistance du phénomène de concentration autour des quatre auteurs maximaux, qui atteignent par ailleurs durant cette période à des degrés de classicité beaucoup plus homogènes. Si les classiques maximaux représentent toujours principalement la littérature du XVI^e siècle dans les manuels, ils le font désormais au travers d'une répartition plus équilibrée ; pour autant, les écarts de représentativité entre le centre et les périphéries demeurent toujours aussi importants, voire se creusent par rapport aux décennies 1980-1990.

En plus de déterminer la structure du corpus, les écarts relevés entre les auteurs en termes de représentativité par les extraits laissent en outre supposer que les œuvres du XVI^e siècle n'accèdent pas toutes au même niveau de classicisation, et ne sont donc pas affectées du même « coefficient de valeur »¹³ dans le système hiérarchique du canon. Pour chacun des auteurs présents dans le canon de la littérature du XVI^e siècle s'établit en effet un mécanisme de hiérarchisation interne à sa production, qui détermine les œuvres les plus souvent représentées par des extraits, et donc les œuvres les plus classiques. Ce faisant, le mécanisme de hiérarchisation observable dans la constitution du canon fonctionne au moins à deux

¹³ Nous empruntons cette formule à l'analyse de Marie-Odile ANDRE, *op. cit.*, p. 216.

niveaux : dans la sélection des auteurs les plus classiques, c'est-à-dire les plus souvent et abondamment représentés dans les manuels, et dans le choix de leurs œuvres données à lire, lesquelles s'avèrent classicisées à des degrés divers.

2. *Palmarès des auteurs et palmarès des œuvres : des divers visages du classique au sein du canon*

Pour déterminer encore plus précisément la structure du corpus canonique de la littérature du XVI^e siècle, il est nécessaire de s'intéresser en dernier lieu aux œuvres qui le composent afin d'évaluer à quel degré de classicité accèdent les productions des auteurs de la période. Reprenant la distribution observée dans les tableaux précédents, nous proposons d'affiner l'étude quantitative en ajoutant pour chaque auteur le détail des occurrences par œuvre, de sorte à ce qu'apparaisse le palmarès des œuvres en regard du palmarès des auteurs. Afin d'envisager les évolutions du corpus canonique, nous mettons de nouveau en perspective les deux périodes qui nous intéressent, 1981-1999 et 2000-2011, en les comparant également avec les occurrences des œuvres dans le *Lagarde et Michard*.

a. 1981-1999 : un espace canonique concentré

Pour la première période de notre étude, le palmarès des œuvres par auteurs s'organise comme suit :

Auteur	Œuvre	Nombre d'extraits	Total d'extraits
Ronsard	<i>Sonnets pour Hélène</i>	14	67
	<i>Odes</i>	11	
	<i>Amours de Marie</i>	10	
	<i>Continuation des Amours</i>	8	
	<i>Derniers vers</i>	5	
	<i>Hymnes</i>	5	
	<i>Amours de Cassandre</i>	5	
	<i>Élégies</i>	3	
	<i>Réponse aux injures et calomnies</i>	2	
	<i>Continuation du discours des misères de</i>	2	
	<i>Abrégé d'art poétique</i>	1	
Montaigne	<i>Essais – Livre I</i>	21	62
	<i>Essais – Livre II</i>	18	
	<i>Essais – Livre III</i>	23	
Rabelais	<i>Gargantua</i>	27	45
	<i>Pantagruel</i>	11	
	<i>Tiers-Livre</i>	1	
	<i>Quart-Livre</i>	5	
	<i>Cinquième Livre</i>	1	

Du Bellay	<i>Les Regrets</i>	21	34
	<i>Les Antiquités de Rome</i>	5	
	<i>L'Olive</i>	5	
	<i>Défense et illustration ...</i>	2	
	<i>Le Songe</i>	1	
Marot	<i>Épîtres</i>	5	20
	<i>Adolescence clémentine</i>	4	
	<i>L'Enfer</i>	3	
	<i>Rondeaux</i>	3	
	<i>Ballades</i>	2	
	<i>Épigrammes</i>	1	
	<i>Chansons</i>	1	
D'Aubigné	<i>Tragiques</i> , I « Misères »	6	14
	<i>Tragiques</i> , VII « Jugement »	3	
	<i>Tragiques</i> , V « Les Fers »	3	
	<i>Tragiques</i> , VI « Vengeance »	2	
Louise Labé	<i>Élégies et sonnets</i>	11	13
	<i>Débat de Folie et d'Amour</i>	2	

Tableau 25. Palmarès des œuvres par auteur, en fonction du nombre d'extraits sélectionnés dans les manuels – 1981-1999

Auteur dont la production est la plus abondamment représentée dans les manuels avec soixante-sept extraits au total, Ronsard apparaît également comme l'écrivain de la période qui connaît la classicisation la plus massive avec onze œuvres sélectionnées, contre cinq pour Du Bellay et sept pour Marot. Si cette sélection relativement extensive s'explique par l'ampleur même de l'œuvre ronsardienne, dont la production court tout au long du siècle, elle révèle également que l'image de Ronsard construite à travers le corpus canonique est elle-même étendue, et que sa diffusion scolaire est maximale. Pour autant, le palmarès des œuvres sélectionnées révèle que la poésie amoureuse et celle d'inspiration naturelle et/ou antique (notamment les *Hymnes* et les *Odes*) demeurent les plus largement représentées dans les manuels, tandis que les recueils politiques passent au deuxième plan, le *Discours des misères de ce temps* n'apparaissant pas même dans ce relevé. Malgré la diffraction apparente de la classicisation du corpus canonique ronsardien, celui-ci s'avère en réalité marqué par une concentration de l'image de la production du poète autour de deux pôles, le lyrisme personnel (amoureux) et le lyrisme d'inspiration extérieure (beautés de la nature ou reprise de thèmes antiques). De manière similaire, Du Bellay voit la représentation de son œuvre largement concentrée autour des *Regrets*, qui cumulent vingt-et-un extraits sur les trente-quatre sélectionnés au total. Œuvre majeure pour appréhender les bouleversements poétiques introduits par la Pléiade, la *Défense et illustration de la langue française* n'est pourtant présente dans le classement qu'au travers de deux extraits, ce qui laisse entendre que l'œuvre bellaienne est en réalité réduite dans les manuels à sa forme lyrique, laissant ainsi de côté sa dimension programmatique.

Le même phénomène de concentration est remarquable pour l'œuvre rabelaisienne, dominée par les extraits de *Gargantua* qui totalisent plus de la moitié des occurrences totales des extraits (vingt-sept sur quarante-cinq). *Pantagruel* se trouve bien loin derrière avec seulement onze extraits, tandis que le *Quart-Livre* n'est représenté que par quatre textes et qu'un seul extrait du *Tiers-Livre* et un autre du *Cinquième livre* complètent le classement. Il en va de même pour Louise Labé, à la différence notable que le recueil le plus souvent sélectionné, *Élégies et sonnets*, constitue en réalité la seule œuvre de la poétesse avec le *Débat de folie et d'amour* ; pour autant, il est remarquable que ce dernier ouvrage soit largement moins représenté que le premier dans les manuels (deux extraits contre onze pour *Élégies et sonnets*). Quant à d'Aubigné, son immense poème épique *Les Tragiques* est cité à travers quatorze extraits dans les dix-sept manuels de la période, et le livre I « Misères » constitue l'origine de la majorité des extraits sélectionnés, avec près de la moitié des occurrences totales.

Si le phénomène de concentration déjà observé auparavant se retrouve ainsi au niveau du palmarès des œuvres, certains auteurs bénéficient cependant d'une représentativité plus homogène, à l'image de Montaigne dont chacun des trois livres des *Essais* sont mentionnés à part relativement égale dans la distribution du corpus canonique, avec une légère avance du livre III sur les deux autres. De même Marot voit la diversité de son œuvre relativement bien représentée, les *Épîtres* obtenant la tête du palmarès avec cinq extraits, mais sans qu'un écart majeur soit creusé avec les autres productions, puisque trois pièces tirées de l'*Adolescence clémentine*, de *L'Enfer* et des *Rondeaux* sont sélectionnées dans les manuels.

Par comparaison, l'anthologie de Lagarde et Michard proposait la sélection suivante des œuvres des auteurs du XVI^e siècle :

Auteur	Œuvre	Nombre d'extraits	Total d'extraits
Ronsard	<i>Odes</i>	10	36
	<i>Hymnes</i>	5	
	<i>Amours de Cassandre</i>	4	
	<i>Amours de Marie</i>	4	
	<i>Sonnets pour Hélène</i>	3	
	<i>Derniers Vers</i>	3	
Montaigne	<i>Essais I</i>	12	30
	<i>Essais III</i>	10	
	<i>Essais II</i>	8	
Rabelais	<i>Gargantua</i>	12	20
	<i>Pantagruel</i>	3	
	<i>Tiers-Livre</i>	2	
	<i>Quart-Livre</i>	2	
	<i>Cinquième Livre</i>	1	
Du Bellay	<i>Les Regrets</i>	8	20

	<i>Les Antiquités de Rome</i>	6	
	<i>L'Olive</i>	3	
Marot	<i>Épîtres</i>	7	12
	<i>Ballades</i>	2	
	<i>Rondeaux et</i>	2	
	<i>Psaumes</i>	1	
D'Aubigné	<i>Tragiques, VII</i>	3	8
	<i>Tragiques, I</i>	2	
	<i>Tragiques, II</i>	2	
	<i>Tragiques, VI</i>	1	
Scève	<i>Délie</i>	4	4
La Satire Ménippée	<i>La Satire Ménippée</i>	3	3
Garnier	<i>Les Juives</i>	2	2

Tableau 26. Palmarès des œuvres par auteur, tome « XVI^e siècle » du Lagarde et Michard

De même que pour l'étude des occurrences des extraits par auteurs (tableau 6), le relevé fait apparaître la stabilité du corpus canonique entre le Lagarde et Michard et les manuels de la période 1981-1999. Le palmarès des extraits sélectionnés révèle une structure identique pour les deux corpus étudiés : Ronsard est l'auteur le plus souvent cité dans les ouvrages scolaires, avec une concentration de la représentation de son œuvre autour de la poésie amoureuse et celle d'inspiration antique et naturelle ; Montaigne vient en deuxième position, les livres I et III des *Essais* fournissant le plus d'extraits dans le corpus canonique ; se placent ensuite Rabelais, dont l'œuvre est principalement représentée par *Gargantua*, puis Du Bellay dont les *Regrets* incarnent l'essentiel de la production. Marot et Du Bellay viennent ensuite, avec un classement qui rejoint pour l'essentiel celui observé pour 1981-1999.

À partir d'une perspective d'ensemble, le relevé fait apparaître non seulement un palmarès des œuvres par auteur mais également un palmarès des œuvres pour le siècle. Ainsi, pour la période 1981-1999, le classement des dix œuvres les plus souvent sélectionnées dans les manuels révèle que l'œuvre la plus classique du corpus canonique de la littérature du XVI^e siècle est *Gargantua* (vingt-sept extraits), suivi par le livre III des *Essais* (vingt-trois extraits) puis le livre I, *ex æquo* avec les *Regrets* de Du Bellay (vingt-et-un extraits chacun) ; en quatrième position se trouve le livre II des *Essais* (dix-huit extraits), puis les *Sonnets pour Hélène* (quatorze extraits), et à égalité *Pantagruel*, les *Odes* de Ronsard et *Élégies et sonnets* de Louise Labé (onze extraits). Ensuite viennent les *Amours de Marie* (dix extraits).

Rang	Œuvre – auteur
1 ^{er}	<i>Gargantua</i> , Rabelais
2 ^e	<i>Essais – livre III</i> , Montaigne
3 ^e (<i>ex æquo</i>)	<i>Essais – livre I</i> , Montaigne
5 ^e	<i>Essais – livre II</i> , Montaigne

6 ^e	<i>Sonnets pour Hélène</i> , Ronsard
7 ^e (<i>ex æquo</i>)	<i>Pantagruel</i> , Rabelais
10 ^e	<i>Les Amours de Marie</i> , Ronsard

Tableau 27. Palmarès des dix œuvres les plus classiques dans le corpus scolaire de la littérature du XVI^e siècle – 1981-1999

Le palmarès des œuvres les plus fortement classicisées pour le siècle redouble en réalité la hiérarchie du corpus canonique observée auparavant, puisque Montaigne et Ronsard apparaissent comme les deux auteurs les plus classiques de la période, avec chacun trois œuvres dans le classement de tête. Rabelais se place juste après avec deux romans, puis Du Bellay avec un recueil. La particularité de ce classement est de faire remonter Louise Labé dans le cercle des auteurs les plus canoniques du siècle, avant Marot et d'Aubigné qui la dépassent pourtant en nombre total d'extraits cités dans les manuels : le phénomène de concentration de la représentation de son œuvre autour du recueil *Élégies et sonnets* explique ce bouleversement de l'ordre établi précédemment, et souligne que les équilibres observés à l'échelle générale du canon diffèrent en fonction du point de vue adopté.

b. 2000-2011 : un corpus canonique plus distribué

Pour la période 2000-2011, l'étude des extraits sélectionnés par œuvre et par auteur fait apparaître l'organisation suivante du corpus canonique :

Auteur	Œuvre	Nombre d'extraits	Total d'extraits
Montaigne	<i>Essais I</i>	35	89
	<i>Essais III</i>	29	
	<i>Essais II</i>	25	
Rabelais	<i>Gargantua</i>	40	74
	<i>Pantagruel</i>	22	
	<i>Tiers-Livre</i>	9	
	<i>Quart-Livre</i>	3	
Ronsard	<i>Sonnets pour Hélène</i>	16	69
	<i>Amours de Marie</i>	11	
	<i>Amours de Cassandre</i>	8	
	<i>Continuation des Amours</i>	8	
	<i>Hymnes</i>	6	
	<i>Odes</i>	5	
	<i>Discours des misères de ce temps</i>	5	
	<i>Élégies</i>	2	
	<i>Amours diverses</i>	1	
	<i>Institution pour l'adolescence du</i>	1	
	<i>La Franciade</i>	1	
	<i>Abrégé d'art poétique</i>	1	
	<i>Derniers vers</i>	1	
	<i>Meslange</i>	1	
Du Bellay	<i>Les Regrets</i>	31	60
	<i>Les Antiquités de Rome</i>	12	

	<i>Défense et illustration de la langue</i>	7	
	<i>Divers jeux rustiques</i>	1	
	<i>Hymne de la surdité</i>	1	
D'Aubigné	<i>Tragiques, I « Misères »</i>	9	23
	<i>Tragiques, VII « Jugement »</i>	6	
	<i>Tragiques, V « Les Fers »</i>	4	
	<i>Le Printemps</i>	2	
	<i>Tragiques, II « Princes »</i>	1	
	<i>Tragiques, VI « Vengeance »</i>	1	
Marot	<i>Adolescence clémentine</i>	11	23
	<i>Épigrammes</i>	3	
	<i>Épîtres</i>	3	
	<i>L'Enfer</i>	3	
	<i>Sonnets</i>	2	
	<i>Chansons</i>	1	
Louise Labé	<i>Élégies et sonnets</i>	21	21
Érasme	<i>Éloge de la folie</i>	10	17
	<i>De l'éducation des enfants</i>	4	
	<i>Essai sur le libre arbitre</i>	2	
	<i>L'institution du Prince</i>	1	

Tableau 28. Palmarès des œuvres par auteur, en fonction du nombre d'extraits sélectionnés dans les manuels – 2000-2011

Ce palmarès souligne les effets de pérennisation du corpus canonique entre 1981 et 2011, mais fait apparaître également les mécanismes de réévaluation et rééquilibrage à l'œuvre dans les manuels. Ronsard demeure ainsi l'auteur dont l'œuvre est classicisée de manière la plus extensive, avec quatorze recueils dont sont extraits au total soixante-neuf textes. Pour autant, le poète n'est plus l'auteur le plus classique du XVI^e siècle en nombre d'extraits sélectionnés, et se trouve désormais placé derrière Montaigne qui cumule vingt extraits de plus que lui, et Rabelais qui en totalise cinq de plus. Par rapport à la période précédente, le nombre d'extraits sélectionnés dans son œuvre demeure stable (soixante-huit contre soixante-neuf), tandis que Montaigne et Rabelais voient eux leur représentativité augmenter de manière considérable entre les deux périodes. En ce qui concerne la classicisation de l'œuvre ronsardienne, les recueils de sonnets amoureux occupent désormais la tête du palmarès, tandis que les *Hymnes* et les *Odes* sont beaucoup moins représentés (moins d'un dixième du total des extraits). En cumulant les extraits du *Discours des misères de ce temps*, de *L'Institution pour l'adolescence du roi* et de la *Franciade*, la poésie « politique » se révèle quant à elle un peu mieux représentée dans le corpus canonique ronsardien, mais demeure néanmoins affecté d'un degré de classicité minimal en constituant à peine un dixième du total des extraits.

Un phénomène de concentration similaire à la période précédente concerne toujours Rabelais, dont l'œuvre la plus classique du corpus canonique demeure *Gargantua* (quarante extraits sur soixante-quatorze). *Pantagruel* s'avère cependant mieux et plus représenté dans

les manuels, avec un nombre total d'extraits qui atteint plus de la moitié de ceux de *Gargantua* (vingt-deux), alors que pour la période précédente le premier roman de Rabelais était presque trois fois moins représenté que le deuxième. L'équilibre s'inverse également entre le *Tiers-Livre* et le *Quart-Livre*, le troisième opus des péripéties de Pantagruel et ses compagnons se trouvant dorénavant trois fois plus souvent sélectionné que le quatrième tome. Le *Cinquième Livre* disparaît quant à lui totalement du corpus canonique entre 2000 et 2011. Les manuels du début du XXI^e siècle organisent donc une reconfiguration partielle du corpus canonique rabelaisien, par des effets de rééquilibrage qui tendent à réduire les écarts de représentativité entre les romans.

De même, l'œuvre bellaienne s'avère toujours à première vue emblématisée par les *Regrets*, qui représentent trente-et-un des soixante extraits sélectionnés au total. Cependant les écarts entre les différents recueils sont moins importants que pour la période précédente : douze extraits des *Antiquités de Rome* et huit de *L'Olive* sont proposés à la lecture dans les manuels, contre cinq (sur trente-quatre extraits) pour chacun des ces recueils entre 1981 et 1999. Surtout, la *Défense et Illustration* occupe une place plus importante dans le corpus canonique avec sept extraits sélectionnés, contre deux pour la période précédente. La classicisation de l'œuvre de Du Bellay apparaît dès lors plus étendue pour le début du XXI^e siècle qu'elle ne l'était lors des dernières décennies du XX^e siècle, grâce à une meilleure représentation des différents ouvrages constituant sa production. De même, la production de d'Aubigné se révèle moins resserrée autour du livre I des *Tragiques* que pour la période précédente (neuf extraits sur vingt-trois), le livre VII se trouvant sélectionné six fois et le livre V quatre fois, ce qui tend à rendre moins parcellaire la vision de l'œuvre réfractée par les manuels. Pour ces deux poètes, le processus de classicisation se révèle donc plus complet pour les années 2000-2010 que pour les décennies précédentes.

À l'inverse, Marot, dont la classicisation semblait relativement extensive durant la période précédente, se trouve pris dans un processus de réduction de la représentation de sa production : avec onze pièces sur les vingt-trois extraits recensés, l'*Adolescence clémentine* constitue dorénavant l'œuvre classique de Marot dans les manuels scolaires, et quasiment la seule dont sont tirés les textes donnés à lire. Ce phénomène de concentration est poussé à son paroxysme dans le cas de Louise Labé, dont l'œuvre est dorénavant réduite au seul recueil *Élégies et sonnets* dans les manuels postérieurs à 2000, aucun extrait du *Débat de Folie et d'Amour* n'étant plus sélectionné pour cette période. Ce faisant, la figure de la poétesse se trouve alors entièrement contenue dans les sonnets amoureux¹⁴. Quant à Érasme, dont l'œuvre était absente du palmarès précédent, sa production s'avère essentiellement représentée dans

¹⁴ Les conséquences de cette réduction de l'image de la poétesse dans les manuels feront l'objet d'une analyse au chapitre VII de notre étude.

les manuels par l'*Éloge de la folie*, dont sont tirés dix des dix-sept extraits recensés pour la période, ce qui révèle également les effets du mécanisme de concentration. Le seul auteur à ne pas réellement subir les effets de ce mécanisme est Montaigne, dont les extraits sélectionnés empruntent à part relativement égale aux trois livres des *Essais*, la seule différence remarquable étant la remontée du livre I en première place devant le livre III, le livre II demeurant toujours le moins représenté dans les manuels¹⁵.

Ces différents phénomènes de rééquilibrage et/ou de concentration des palmarès pour chaque auteur participent parallèlement à redessiner les contours du corpus des œuvres les plus classiques de la période. À l'échelle du siècle, le palmarès des œuvres du XVI^e siècle le plus souvent sélectionnées dans les manuels fait apparaître la structure suivante :

Rang	Œuvre – auteur
1 ^{er}	<i>Gargantua</i> , Rabelais
2 ^e	<i>Essais – livre I</i> , Montaigne
3 ^e	<i>Les Regrets</i> , Du Bellay
4 ^e	<i>Essais – livre III</i> , Montaigne
5 ^e	<i>Essais – livre II</i> , Montaigne
6 ^e	<i>Pantagruel</i> , Rabelais
7 ^e	<i>Élégies et sonnets</i> , Louise Labé
8 ^e	<i>Sonnets pour Hélène</i> , Ronsard
9 ^e	<i>Les Antiquités de Rome</i> , Du Bellay
10 ^e	<i>Les Amours de Marie</i> , Ronsard

Tableau 29. Palmarès des œuvres les plus classiques dans le corpus scolaire de la littérature du XVI^e siècle – 2000-2011

Par rapport à la période précédente (cf tableau 27), le palmarès des œuvres les plus fortement classicisées du siècle fait apparaître une structure quasiment identique pour les cinq premiers rangs, la seule différence étant la remontée du livre I des *Essais* en deuxième position et la descente du livre III en quatrième, là où entre 1981 et 1999 le livre III occupait la deuxième place du classement et le livre I la troisième place *ex æquo* avec les *Regrets*. *Pantagruel* et les *Élégies et sonnets* de Louise Labé remontent également dans le classement et dépassent les *Sonnets pour Hélène* qui occupaient auparavant la sixième place. Tandis que le recueil des *Odes* de Ronsard ne fait plus partie du palmarès, les *Antiquités de Rome* y font leur entrée, de même que l'*Adolescence clémentine* de Marot qui se trouve à égalité avec les *Amours de Marie* en termes de représentation dans les manuels. Sans surprise, ce palmarès confirme l'organisation du corpus déterminée par l'analyse du nombre d'extraits sélectionnés par auteur, puisque Montaigne est l'auteur le mieux représenté avec les trois livres des *Essais* dans les cinq premières places du classement. Ce faisant, l'étendue de sa classicisation s'avère

¹⁵ Les écarts quantitatifs entre les trois livres demeurent par ailleurs relativement stables entre les deux périodes : pour 1981-1999, le livre III comptabilisait cinq extraits de plus que le livre II, et deux de plus que le livre I ; pour 2000-2011, le livre I cumule dix extraits de plus que le livre II, et six de plus que le livre III.

réellement maximale et rend compte de manière complète de son œuvre. À sa suite, Rabelais, Ronsard et Du Bellay confirment leurs places de classiques maximaux avec deux œuvres chacun dans la liste : neuf des onze places distribuées dans ce palmarès sont donc occupées par les auteurs constituant le centre du corpus canonique. La nuance à apporter concerne la place de l'œuvre de Ronsard qui, malgré une classicisation très extensive, ne se trouve représentée qu'à la huitième et dixième place du classement, soit après Louise Labé et à la même place que Marot qui appartiennent pourtant au deuxième cercle du canon. Cette relative régression de Ronsard dans le classement s'explique par la progression conjointe de Montaigne et Rabelais qui occupent dorénavant les deux premières places du classement (*cf tableau 27*) ainsi que par la réduction de l'écart de représentativité entre Ronsard et Du Bellay en termes de nombre d'extraits sélectionnés.

De même que l'étude du palmarès des œuvres par auteur faisait apparaître un phénomène général de redistribution de l'espace canonique entre 2000 et 2011, matérialisé par une classicisation plus complète des productions de chaque écrivain, le classement des œuvres les plus classiques du siècle révèle que le corpus canonique s'est diversifié tout en demeurant concentré autour des auteurs maximaux. Sur l'ensemble de la période, de 1981 à 2011, l'étude de la structure canonique à travers les occurrences des œuvres par auteurs révèle une stabilité apparente avec peu de différences par rapport aux décennies précédentes, et peu d'évolution générale entre les deux périodes différenciées pour notre étude. Cependant, le phénomène de réduction du périmètre du canon amorcé dès 2000 s'accompagne en réalité d'un rétrécissement de l'image du siècle. L'analyse de la composition du canon à travers le critère de représentativité des auteurs dans le canon révèle en effet un phénomène général de concentration autour du centre du corpus canonique et de sa périphérie directe. L'analyse du palmarès des œuvres vient confirmer la vitalité de ce mécanisme, car le processus de classicisation des œuvres à l'échelle du canon conduit à la répétition du même : mêmes classiques maximaux, mêmes œuvres maximales. Ainsi, la structure fortement hiérarchisée du canon apparaît caractérisée par un double phénomène de permanence et d'itération, ce qui contribue à construire et transmettre une image scolaire réduite de la littérature du XVI^e siècle.

Conclusion

À partir de l'examen du palmarès des auteurs, de la diffusion de leurs aires de classicisation au sein de l'espace canonique, mais aussi de l'analyse du palmarès des œuvres,

l'étude des manuels scolaires pour la période 1981-2011 révèle la permanence de la forme traditionnelle à l'échelle du canon de la littérature du XVI^e siècle. Reprenant la forme générale déterminée dès le début du XX^e siècle, les manuels contemporains transmettent toujours la littérature du XVI^e siècle autour d'un centre constitué de quatre classiques maximaux (Montaigne, Ronsard, Rabelais, Du Bellay) qui occupent l'essentiel de l'espace canonique de la période, et dont les œuvres bénéficient de la plus large surface de diffusion au sein de l'institution scolaire. L'architecture du canon est dès lors appréhendable à partir d'une schématisation faisant apparaître la permanence d'un centre entouré de plusieurs cercles périphériques, dont chacun détermine un niveau de classicité différent pour les auteurs qui le constituent. Ainsi, au centre maximal s'ajoute la périphérie directe, où évoluent les auteurs dont la représentativité dans le canon équivaut à la moitié de celle des auteurs maximaux, puis la périphérie proche, où sont placés les auteurs dont la surface de diffusion atteint la moitié ou moins de celle des auteurs du cercle précédent, et enfin la périphérie éloignée, qui regroupent les auteurs dont la classicisation s'avère la plus minimale. De 1981 à 2011, cette structure générale se révèle stable mais traversée par des phénomènes de rééquilibrage qui modifient en réalité l'image canonique du siècle.

En effet, malgré une stabilité apparente de la structure canonique, un certain nombre de mécanismes contribuent en réalité à en redéfinir le périmètre et la composition. D'un point de vue externe, les réformes institutionnelles qui bousculent l'enseignement de la littérature dès les années 1980 affectent les représentations scolaires du XVI^e siècle. Dès les années 2000, les nouveaux programmes du lycée, obéissant à la logique de liquidation de l'histoire littéraire traditionnelle, tendent en effet à écarter progressivement la littérature du XVI^e siècle des programmes de seconde, en raison des difficultés supposées d'accès à la langue et au sens de textes « historiquement trop éloignés » des élèves. A partir de 2006, l'étude des œuvres de la Renaissance se fait désormais uniquement en première, et dès 2011 la période n'est plus étudiée en détail qu'en filière littéraire. Le passage d'un modèle transmissif fondé sur les principes de l'histoire littéraire à une organisation par objets d'étude a pour effet principal d'écarter la littérature du XVI^e siècle du centre du répertoire de la littérature nationale, en laissant aux professeurs le choix ou non d'étudier les productions de cette époque dans des objets d'étude génériques et transséculaires. Ce faisant, les programmes semblent reproduire les jugements portés dans les anthologies du début du XX^e siècle sur une littérature considérée comme un « brouillon » du classicisme, et qui par conséquent se trouve affectée d'un degré de classicité inférieur à celui d'autres siècles. L'abandon déclarée des catégories de l'histoire littéraire, alors qu'il aurait pu rebattre les cartes des représentations héritées des

découpages séculaires, ne semble pas permettre à l'École du XXI^e siècle une réévaluation de la place de la littérature du XVI^e siècle dans les modalités de transmission de la littérature nationale : moins classique que les XVII^e, XVIII^e ou XIX^e siècle, le siècle de Ronsard et Montaigne demeure placé à une place périphérique dans le canon de la littérature française.

Conséquence de cette place mineure occupée par le siècle dans le répertoire national, les manuels font état dès les années 2000 d'un resserrement important du périmètre du canon du XVI^e siècle, qui se trouve réduit de plus de la moitié entre 1981 et 2000. Ce processus apparaît en réalité amorcé dès les dernières décennies du XX^e siècle : si l'espace canonique de la littérature du XVI^e siècle semble encore relativement étendu dans les manuels de 1981 à 1999, l'étude détaillée du palmarès des auteurs révèle qu'une grande partie des auteurs cités appartiennent en réalité à la périphérie éloignée et n'atteignent qu'à une classicisation minimale. La diminution importante de cette périphérie éloignée dès les années 2000 peut dès lors être interprétée comme l'amplification d'un phénomène de restriction du périmètre de l'espace canonique, qui dès les années 1980 tend à se polariser autour de la poésie et de la prose et exclut progressivement du canon le théâtre, les écrits d'érudits, les travaux de mémorialiste, d'historiens ou d'érudits. En outre, la réduction de l'espace total du canon s'accompagne d'un mécanisme général de concentration autour des auteurs et des œuvres affecté d'un degré de classicisation maximal pour la période. Si la structure canonique du centre à la périphérie proche demeure organisée de 1981 à 2011 autour de dix auteurs, les années 2000 voient s'opérer un rééquilibrage en faveur de la périphérie directe, tandis que les écarts de représentativité avec le centre demeurent toujours du simple au double. L'analyse du palmarès des œuvres les plus fortement classicisées pour le siècle souligne ce même phénomène de concentration. En somme, si des recompositions affectent les périphéries proches et éloignées entre 1981 et 2011, l'espace canonique de la littérature du XVI^e siècle se révèle toujours maximale incarné par quatre auteurs dont les aires de classicisation occupent l'essentiel du périmètre du canon scolaire de la période. La forme prise par le canon construit donc une mémoire scolaire du siècle organisée autour de la répétition du même, répétition transmise par la tradition et reproduite dans les processus de classicisation de chacun des auteurs qui composent ce canon.

Afin de cerner les contours discursifs de cette mémoire du siècle, le chapitre qui suit a pour objectif de déterminer de quelles manières sont construites les figures des classiques maximaux, en combinant l'analyse des morceaux choisis de leurs œuvres à l'étude des notices biographiques et des paratextes de présentation des extraits. Ce faisant, nous examinerons un mécanisme essentiel du processus de classicisation et de constitution du corpus canonique

d'un siècle : la modélisation des œuvres, qui complète la modélisation des figures d'auteurs à travers le discours doxique des manuels.